



Programme INTERREG
Caraïbes



PROGRAMME INTERREG CARAÏBES

GUADELOUPE • GUYANE • MARTINIQUE • ST-BARTHELEMY • ST-MARTIN

Formulaire de candidature

Chef de file : ONF

**Intitulé : REDD+ Plateau des Guyanes - Coopération
technologique et politique à l'échelle du Plateau des Guyanes
pour améliorer la croissance économique en réduisant les
émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et la
dégradation des forêts**

Bâtir ensemble la Grande Caraïbe



Programme financé par l'Union européenne - Fonds Européen de Développement Régional
Programme financed by the European Community - European Regional Development Fund



Formulaire de candidature

Fait à Cayenne, le 13 mai 2011

Nom du demandeur :	ONF Guyane
Date d'envoi par le demandeur	13 mai 2011
Date de réception au STC	

Dossier No	
-------------------	--

(Pour usage interne – n° PRESAGE)

Avertissement

Toutes les rubriques de ce formulaire doivent être complétées avec le plus grand soin. Si vous rencontrez des difficultés à le remplir, veuillez contacter le Secrétariat Technique Commun à l'adresse suivante :

Secrétariat Technique Commun

Espace Régional, Boulevard du Général de Gaulle, Raizet Sud, 97139 Les ABYMES –
GUADELOUPE

TEL : 0590 47 06 00 / FAX : 0590 47 06 06

info@interreg-caraibes.org

www.interreg-caraibes.org

Seuls les dossiers complets donneront lieu à instruction.

Le formulaire doit être adressé au STC en 3 exemplaires et en version électronique.

TABLE DES MATIERES

- 0. Résumé pour décideurs**
- 1. Le projet**
- 2. Résultats attendus**
- 3. Budget du projet**
- 4. Sources de financement attendues**
- 5. Le chef de file**
- 6. Ressources du chef de file**
- 7. Partenaires du demandeur**

ANNEXES

- A. Budget**
- B. Cadre logique**
- C. Devis**
- D. Plan de Trésorerie**
- E. Liste de contrôle**

0. RESUME POUR DECIDEURS

1. Les forêts du Plateau des Guyanes renferment 10-15% des réserves d'eau douce de la planète, absorbent 340 millions de tonnes de CO2 chaque année (la moitié de ce qu'émet la France) et concentrent plus de 80% de la biodiversité mondiale ;
2. Elles abritent un très riche héritage culturel et sont le lieu de vie de nombreux peuples autochtones, parfois peu insérés, voire menacés de marginalisation et dont les modes de vie reposent en grande partie sur les ressources forestières et naturelles en général ;
3. Sous la quadruple contrainte de la croissance démographique, du développement des infrastructures, de la paupérisation des populations et de la demande mondiale accrue en matières premières, la déforestation – actuellement faible – risque d'augmenter ;
4. La déforestation accroît l'effet de serre - elle représente 20% des émissions mondiales – et a des conséquences désastreuses pour l'économie mondiale – perte de 5 et 20% du PIB mondial si rien n'est fait ;
5. Les Nations Unies, dans le cadre de la Convention climat, ont adopté un mécanisme, dit « REDD+ », qui peut rémunérer les pays en développement qui freinent leur déforestation, en leur attribuant des crédits carbone ;
6. Un hectare de forêt tropicale renferme environ 800 tonnes de CO2 : l'évitement de sa déforestation peut donc générer 800 crédits carbone, qui valent actuellement entre 6 et 20 € suivant les marchés, d'où un bénéfice compris entre 4 800 et 16 000 € par hectare ;
7. Le REDD+ est donc un outil de développement économique de première importance : le Président du Guyana et les Ministres de l'environnement de la France et du Surinam l'ont compris en lançant ce projet lors de la Conférence sur le climat de Poznan en 2008 ;
8. La Guyane française - même si elle ne peut pas participer directement au REDD+ car la France est un pays développé – tirera son épingle du jeu grâce à ce projet, qui cherchera à créer et argumenter un mécanisme interne « REDD+ inspiré », afin d'obtenir une rétrocession des crédits carbone forestiers ;
9. En inventoriant le carbone forestier, identifiant les facteurs de déforestation, modélisant les taux de déforestation futurs, le projet permettra à la Guyane, au Guyana, au Surinam et à l'Amapa de rentrer, respectivement, dans le REDD+ inspiré et le REDD+ ;
10. Les retombées économiques devraient se mesurer en millions d'euros, à l'instar de ce qui se passe au niveau mondial : une multiplication par 10 des fonds pour les forêts tropicales ces 5 dernières années et une multiplication probable par 3 ou 7 d'ici 20 ans.

LE PROJET

1.1 Titre et acronyme

Titre : Coopération technologique et politique à l'échelle du Plateau des Guyanes pour améliorer la croissance économique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation et la dégradation des forêts.

Acronyme : REDD+ Plateau des Guyanes.

1.2 Chef de file

Office national des forêts (ONF), Direction régionale de Guyane.

1.3 Territoires concernés par le projet

Guyane française, Brésil (Etat d'Amapa), Surinam et Guyana.

1.4 Montant demandé (en euros)

Axe prioritaire 1 : Favoriser la croissance et l'emploi par l'innovation et l'économie de la connaissance ; renforcer l'attractivité par le désenclavement et la connectivité des territoires.

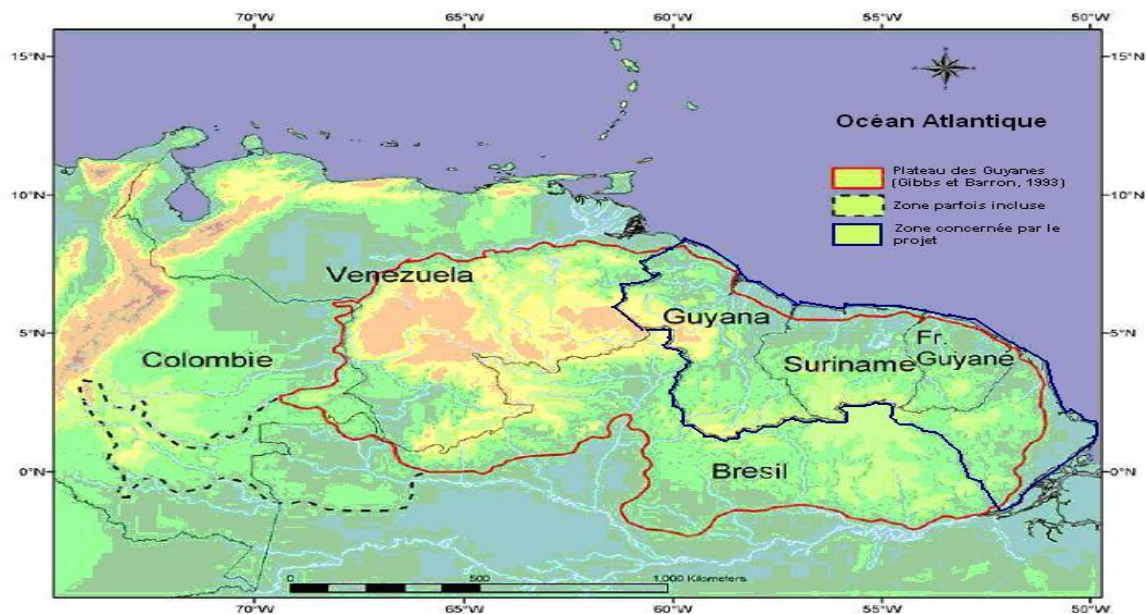
Objectif opérationnel 1.1 : Stimuler et renforcer le potentiel de croissance économique en s'appuyant sur l'innovation, la recherche appliquée et le transfert de technologies.

Dépenses	Type de dépense	Dépenses du chef de file	Dépenses des partenaires	Dépenses totales
Dépenses prévues en territoire communautaire	matérielles	15 000	0	15 000
	immatérielles	1 660 988	38 160	1 699 158
Dépenses prévues en territoire extra-communautaire	matérielles	0	0	0
	immatérielles	24 050	114 480	138 530
Sous- total coût du projet	matérielles	15 000	0	15 000
	immatérielles	1 685 038	152 640	1 837 678
Coût total		1 700 038	152 640	1 852 678
Subvention sollicitée au titre du programme INTERREG		1 351 948		

1.5 Résumé et objectifs

Préambule : le secteur et l'aire géographique concernés.

Le Plateau des Guyanes s'étend sur six pays nord-amazoniens et concerne plus de 100 millions d'hectares de forêt tropicale humide. L'aire géographique du projet regroupe quatre pays du Plateau des Guyanes à savoir le Guyana, le Surinam, la Guyane française et l'Etat de l'Amapa au Brésil. Elle concerne plus de 50 millions d'hectares de forêt.



Dans chacun de ces pays, une partie de la forêt est convertie pour le développement urbain et agricole ; d'autres parties sont conservées au moyen de Parcs ou réserves, ou tout simplement préservées car relativement inaccessibles. Cet écosystème unique, très dense (plus de 80% de forêts humides) a été jusqu'alors peu sujet à la déforestation (moins de 0,3% de surfaces déforestées par an).

Le massif forestier du Plateau des Guyanes renferme entre 10-15% des réserves d'eau douce de la planète, est un puits de carbone de tout premier ordre (plus de 340 millions de tonnes de CO₂ absorbés annuellement, soit plus de la moitié des émissions annuelles françaises de gaz à effet de serre) et est aussi un « hot spot » de biodiversité, avec une concentration supérieure à 80% de la biodiversité mondiale et un pourcentage très important d'endémisme.

Enfin, ce massif abrite un très riche héritage culturel et est le lieu de vie de nombreux peuples autochtones, parfois peu insérés dans les circuits économiques, voire menacés de marginalisation et dont les modes de vie reposent en grande partie sur les ressources forestières et naturelles en général.

Sous la quadruple contrainte de la croissance démographique (3,7% par exemple pour la Guyane), du développement des infrastructures, de la paupérisation des populations et de la demande mondiale accrue en matière premières – or, bauxite, produits agricoles ou bois tropicaux, ce massif risque d'être de plus en plus sujet à la déforestation.

La déforestation, au-delà des rejets massifs de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, a et aura des conséquences désastreuses pour l'économie mondiale : le rapport Stern sur le coût économique des effets des changements climatiques situe ainsi entre 5 et 20% du PIB mondial le coût de l'inaction contre la déforestation.

Le même constat alarmiste peut être fait à l'échelle du Plateau des Guyanes, car l'essentiel des activités économiques (agricoles, forestières, touristiques, minières, commerciales en général) s'appuie sur l'exploitation des ressources naturelles.

Sans lutte contre la déforestation, pas de préservation de la qualité de l'eau, pas de maintien de la navigabilité des fleuves (via la limitation de l'érosion) nécessaires aux échanges commerciaux, érosion de la biodiversité et perte de résilience des écosystèmes, dérégulation du micro-climat local et augmentation des événements climatiques extrêmes. On se souvient notamment des impacts catastrophiques des sécheresses au Brésil en 2005 (alors qualifiée de pire sécheresse depuis 100 ans) puis de 2010, plus catastrophique encore...

Les pays du Plateau des Guyanes ont donc un objectif commun : assurer leur croissance économique dans un environnement mondialement reconnu comme « poumon de la Terre », sans avoir à supporter seuls la responsabilité de la préservation de la forêt amazonienne, souvent désigné comme « bien public mondial ». Dans ce cadre, la problématique majeure de développement de ces pays est la suivante : comment concilier dynamisme économique durable et préservation du capital naturel ?

(a) L'objectif du projet

Partant du constat présenté ci-dessus, le **projet vise à renforcer le potentiel économique du Plateau des Guyanes en luttant contre la déforestation et la dégradation forestière.**

Cet objectif général a été décidé conjointement par le Président du Guyana et les Ministres de l'environnement de la France et du Surinam, lors de la Conférence sur le climat de Poznan en 2008, avant que l'Etat d'Amapa ne soit contacté puis associé en 2009.

Ces pays s'engagent dans le processus de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et Dégradation forestière et encouragent le stockage de carbone : REDD+.

L'objectif du projet repose sur un triple postulat :

- (i) le développement économique durable de pays à fort couvert forestier n'est pas possible sans préservation de leur capital naturel,
- (ii) les changements climatiques représentent une menace pour le développement économique des territoires. La Stern Review (Stern, 2003) estime en effet que "*les coûts et les risques globaux du changement climatique seront équivalents à une perte [de 5 à 20 % du PIB mondial ou plus] chaque année, aujourd'hui et pour toujours*".
- (iii) la manne financière apportée par le mécanisme onusien REDD+ - rémunérant les pays qui préservent leurs forêts - a permis de multiplier par 10 les financements pour les forêts tropicales (de 500 M€/an à près de 5 G€/an - Savcor-Indufor, 2010) et devrait encore multiplier les montants actuels de trois à sept fois (entre 17 à 33 G€/an - Eliasch, 2008). La valorisation de la protection des forêts du Plateau des Guyanes comme action de lutte contre les changements climatiques génèrera donc des retombées économiques très importantes.

En effet, dans le cadre des négociations onusiennes sur le changement climatique, tous les pays se sont accordés sur la nécessité de stabiliser l'augmentation de la température moyenne mondiale à +2°C par rapport au niveau de l'ère pré-industrielle, ce qui implique de diminuer par deux les émissions de gaz à effet de serre, principalement le CO₂, d'ici 2050.

Or, les arbres absorbent le CO₂ atmosphérique pour l'accumuler sous forme de bois...et la déforestation occasionne 20% des émissions mondiales. Le mécanisme REDD+ a donc été créé pour rémunérer les pays qui protègent leurs puits de carbone forestier et contribuent à la diminution de l'effet de serre.

Il existe aujourd'hui des marchés d'échange de crédits carbone dits « volontaires », où des Etats et des entreprises soucieux de compenser leur empreinte carbone – au-delà des engagements du Protocole de Kyoto – achètent des crédits REDD+ : une tonne d'émission de CO2 évitée ou une tonne de CO2 séquestrée s'échange aujourd'hui entre 6 et 20€ !

La forêt est entrée dans la sphère marchande : le REDD+ vise à donner plus de valeur à un arbre debout qu'à un arbre couché.

Les pays du Plateau des Guyanes sont le siège d'un développement accéléré et aussi soumis au développement incontrôlé d'activités illégales (exploitation forestière et minière) qui impactent la ressource forestière. En s'engageant dans le mécanisme REDD+, ils prennent conscience de la nécessité de préserver la ressource forestière, non seulement au niveau mondial mais aussi pour leur propre besoins.

Le projet vise à donner aux décideurs politiques les propositions pour orienter leur stratégie de développement vers une économie où le coût environnemental est pris en compte.

L'objectif économique est de montrer que grâce aux financements des processus REDD+ (finance relative au changement climatique), il est possible de rentabiliser le maintien du couvert forestier tout en atteignant les objectifs de progrès socio-économique visés par les décideurs. Par exemple, si l'agroforesterie est peu compétitive du fait des subventions de la PAC attribuées pour un défrichement total d'une terre cultivée, l'accès à des crédits REDD+ pour la conservation d'une partie du couvert pourrait rendre cette activité attractive.

L'atteinte de l'objectif global du projet nécessite le développement de nouvelles connaissances et compétences dans chacun des pays cibles, via l'innovation, la recherche appliquée et le transfert de technologies.

Le projet produira des inventaires nationaux de carbone forestier, des cartes nationales des risques de déforestation, des scénarios nationaux de déforestation future sur la base desquels seront mesurés les progrès des pays et distribués les crédits carbone.

Le mécanisme REDD+ est en cours de conception et l'accord de Cancún consolide les jalons qui ont été posés depuis 2005. Cet accord encourage notamment les pays en voie de développement à développer des éléments nécessaires à la mise en œuvre de REDD+. Parmi ces éléments, l'accord identifie les systèmes de suivi des forêts (MRV), la connaissance des facteurs de déforestation et dégradation forestière et les scénarios de référence.

Dans ce cadre, le programme "REDD+ Plateau des Guyanes" permettra aux pays impliqués de se doter des éléments nécessaires à la participation au mécanisme REDD+.

C'est sur la base de la connaissance des stocks et flux de carbone forestier, des facteurs les influençant et des scénarios d'évolution future de ces stocks et flux que les pays pourront définir leurs stratégies nationales concernant l'intégration de la forêt dans l'atténuation des changements climatiques. Le programme a pour objectif de faciliter les prises de décision en permettant aux pays de disposer d'informations de qualité sur ces aspects.

D'après les décisions onusiennes sur le REDD+, tous ces résultats sont des pré-requis indispensables pour entrer de plain pied dans le mécanisme REDD+ : leur atteinte permettra aux pays du Plateau des Guyanes de bénéficier de ressources financières additionnelles au présent projet, que ce soit (i) via des fonds dédiés au REDD+, tel la fenêtre REDD+ du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le programme UN-REDD+, le Partenariat pour le fonds du carbone forestier (FCPF) géré par la Banque Mondiale, etc. ou (ii) des marchés volontaires de crédits carbone (de plus en plus présents dans le REDD+, tel le Standard du carbone volontaire – VCS).

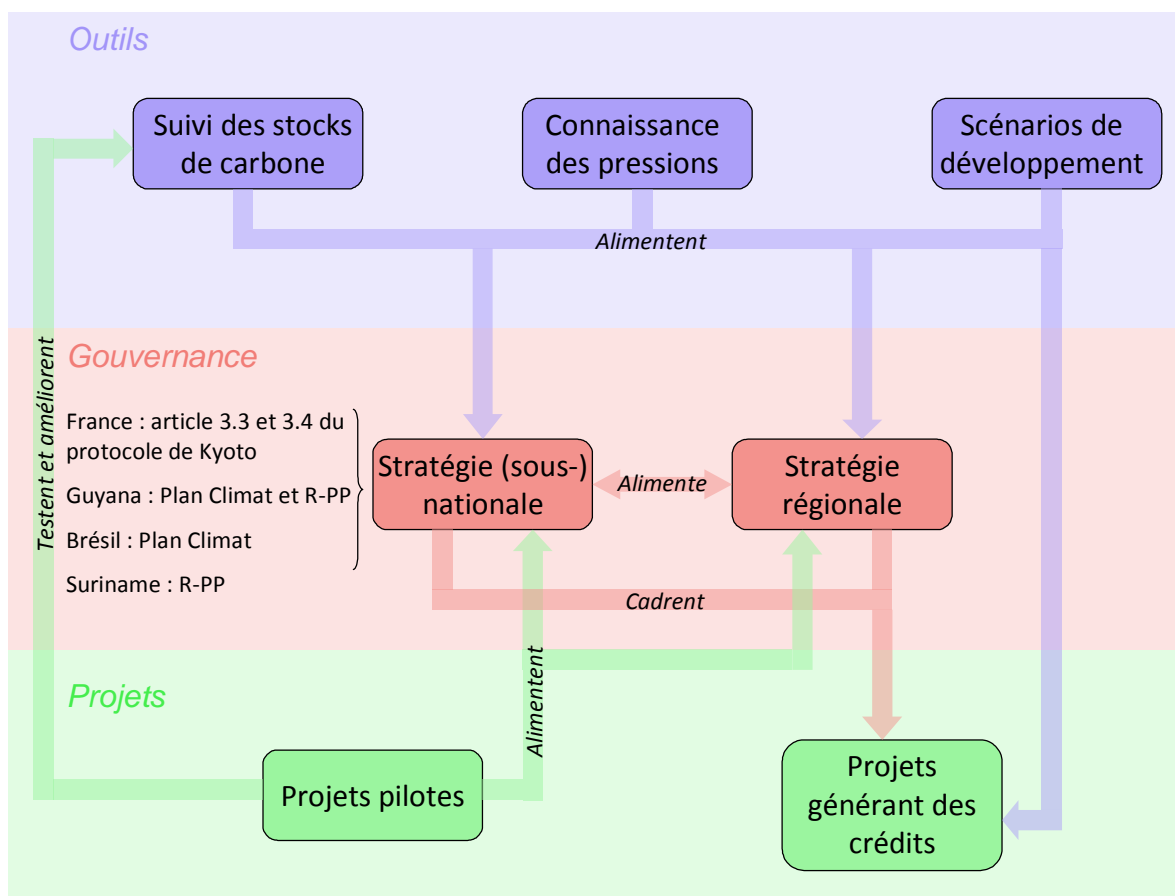
Ces ressources additionnelles pourraient être très conséquentes : à titre d'illustration, le seul FCPF attribue 2,6 millions d'euros par pays qualifié pour entrer dans le REDD+ (après dépôt d'un dossier décrivant son inventaire national de carbone forestier, sa carte de risque de déforestation et sa projection de déforestation), soit deux fois plus que la subvention INTERREG demandée au titre du présent projet. L'effet de levier du projet est donc énorme.

Le caractère transfrontalier de certains facteurs de déforestation et dégradation nécessitera également d'aborder la question REDD+ à des échelles supranationales. Le Plateau des Guyanes apparaît dans ce contexte un ensemble cohérent, tant sur les aspects biophysiques que socio-économiques. Ainsi, la coopération régionale sur le développement d'outils de base pour REDD+, soutenue par le programme, initiera un dialogue régional sur les actions à entreprendre, dialogue basé sur une information actualisée et élaborée conjointement.

Enfin, la génération de projets REDD+ pourra se faire sous deux formes :

- (i) des projets pilotes pourront être développés afin de tester et améliorer les outils et orientations stratégiques REDD+
- (ii) des projets pourront être développés dans le but d'accéder aux financements disponibles pour la lutte contre les changements climatiques (dont le marché du carbone).

Dans le second cas, les projets doivent pouvoir s'insérer dans une stratégie cohérente définissant un cadre pour leur développement, sans quoi ils risquent d'être inefficaces ou peu soutenus. Le programme REDD+ Plateau des Guyanes permettra également de fournir des outils, méthodes et données nécessaires pour garantir la qualité des projets.



Le présent projet a donc pour objet de **faire les diagnostics et mettre en place les outils nécessaires à l'entrée dans le REDD+**, puis de créer un **effet de levier et attirer des ressources financières additionnelles pour mettre en place des politiques incitatives** (par exemple : développement d'activités génératrices de revenus alternatives à l'abattis-brûlis, à l'exploitation illégale des forêts, à l'orpaillage illégal, etc.) **ou coercitives** (par exemple : moyens de surveillance et de lutte contre l'orpaillage illégal organisé, la conversion illégale de forêts pour l'agro-industrie, etc.)

Les populations locales bénéficieront directement de ces ressources additionnelles, car elles permettront de développer à leur profit des activités alternatives à la déforestation et récompenseront, via des fonds REDD+ ou des crédits carbone, les comportements vertueux.

(b) Les groupes cibles.

Le projet cible l'implication des institutions suivantes :

- Les services forestiers nationaux : l'Office national des forêts (ONF) pour la Guyane, l'Instituto estadual de florestas (IEF) pour l'Amapa, le Stichting bosbeheer en bosbeheer (SBB) pour le Surinam et le Guyana forestry commission (GFC) pour le Guyana ;
- Les instances nationales et les collectivités locales en charge de l'élaboration et du suivi des stratégies REDD+ dans ces pays ;
- La société civile impliquée dans le développement de la REDD+ sur le plateau des Guyanes, notamment les organisations représentatives des peuples autochtones, fédérés au sein de la Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien (COICA. Cf. <http://www.coica.org.ec/>) et ses organisations membres (Fédération des organisations autochtones de Guyane - FOAG, Organisation des peuples indigènes du Suriname - OIP, Organisation des peuples indigènes du Guyana - GOIP, Coordination des organisations indigènes de l'Amazonie brésilien – COIAP), qui ont d'ailleurs été étroitement associées au montage de ce projet ;
- PME-PMI impliquées dans les études sur le carbone forestier (télédétection, modélisation, etc.).

(c) Les principales activités.

Le projet comprend trois grandes activités :

➔ *Activité 1 : Développer des outils innovants pour la réalisation des inventaires des flux de carbone forestier*

Cette activité permettra la mise en commun et le développement des capacités, données, méthodologies et technologies innovantes concernant le suivi des flux de carbone forestiers, que ce soit au niveau des inventaires de terrain (inventaires dits « biomasse », permettant d'obtenir des tonnes de carbone par hectare) ou des inventaires par télédétection satellite (inventaires dits « surface » permettant d'estimer la déforestation et dont les résultats sont exprimés en hectares par an).

Les actions suivantes seront menées :

(i) comparaison, au sein d'une table ronde technique régionale, des caractéristiques, avantages et inconvénients de chaque système national (inventaires biomasse et surface) de suivi des flux de carbone forestier sur le Plateau des Guyanes,

(ii) identification des coûts/bénéfices/opportunités/contraintes de chaque système national selon les principes édictés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et les décisions relatives à la REDD+ faites lors des Conférences sur le climat,

(iii) mise à disposition des ressources pour former des équipes locales et permettre les transferts de technologie en matière d'inventaires biomasse et surface, en essayant autant que possible d'aligner les méthodes entre pays afin de bénéficier d'économies d'échelle.

L'activité conduira à la mise en place de systèmes d'inventaires nationaux de carbone forestier qui sont robustes, transparents, comparables, complets et fiables. Deux inventaires de carbone forestier seront réalisés dans chaque pays, un sur une année passée (a priori autour de 2000), et un pour une année récente (autour de 2010).

Les acteurs clés de cette activité seront les services forestiers des pays respectifs, ainsi que les institutions techniques travaillant sur la télédétection.

➔ *Activité 2 : Améliorer la compréhension des facteurs de déforestation et de dégradation*

Bien que la déforestation ait été historiquement basse sur le Plateau des Guyanes, le phénomène risque de s'aggraver à l'avenir. Cette activité est donc très importante.

Elle permettra d'identifier et quantifier les facteurs directs et indirects de déforestation et dégradation des forêts, d'analyser la répartition spatiale de ces facteurs (avec identification de « points chauds » de déforestation) et d'avoir une meilleure compréhension des facteurs de déforestation transnationaux.

Les activités prévues sous cette activité comprennent :

(i) l'échange des données, études et analyses sur les facteurs de déforestation/dégradation afin de consolider les connaissances au niveau régional et de construire un réseau d'experts régional en la matière,

(ii) la mise en commun des données et compétences en matière de systèmes d'informations géographiques pour localiser les facteurs de déforestation et/ou de dégradation et faciliter l'aménagement du territoire régional, afin de prévenir la déforestation due au développement socio-économique à venir sur le Plateau des Guyanes,

(iii) l'identification de facteurs de déforestation transnationaux (orpaillage illégal par exemple) face auxquels la mise en place d'un dialogue régional permettra l'élaboration de politiques régionales communes.

➔ *Activité 3 : Améliorer les capacités de modélisation de la déforestation et de la dégradation par la recherche appliquée*

Cette activité vise à établir une coopération scientifique entre les centres de recherche, les universités, les ONG et les bureaux d'études travaillant sur la modélisation des changements d'usages du sol, afin d'identifier un modèle d'équilibre économique, partiel ou général, permettant de produire des projections d'émissions de gaz à effet de serre liées à la déforestation, à l'échelle régionale et nationale, en fonction de différents scénarios socio-économiques.

En résumé, le projet devrait permettre de produire les résultats suivants : des inventaires nationaux de carbone forestier (activité 1), des cartes nationales des risques de déforestation, avec des données spatialisées et quantifiées (activité 2) et des projections nationales de la déforestation future (activité 3).

En terme pratique, les partenaires du projet et les représentants des services forestiers des pays formeront des groupes de travail afin de planifier chacune des quatre activités et produiront des rapports annuels d'avancement par activité.

Le mécanisme REDD+, toujours au centre des négociations internationales, est dynamique : le projet adoptera donc une stratégie de « gestion évolutive », garantissant la flexibilité nécessaire à l'ajustement permanent de ses interventions.

Enfin, une stratégie de communication régionale pour le projet sera définie lors de la phase de démarrage du projet. Elle sera révisée suite à l'évaluation à mi-parcours.

(d) Les partenaires du projet.

d1- Partenaires communautaires :

PRENOMS / NOMS	ADRESSES	TELEPHONES	FONCTIONS
ONF Guyane : Nicolas KARR	Réserve de Montabo, BP 7002 97307 Cayenne Cedex FRANCE	0033 594 255 371	Directeur régional
ONF International : Olivier BOUYER	2, Avenue de Saint Mandé 75570 Paris Cedex 12 FRANCE	0033 140 197 161	Coordinateur unité climat
Secrétariat du Fonds français pour l'environnement mondial : Janique ETIENNE	Agence française de développement 5, rue Roland Barthes 75598 Paris Cedex 12 FRANCE	0033 153 443 538	Chargée de mission

d2- Partenaires extracommunautaires (pays tiers) :

PRENOMS / NOMS	ADRESSES	TELEPHONES	FONCTIONS
Instituto estadual de florestas (IEF) : Ana Margarida CASTRO EULER	Av. Procópio Rola, 090 – Bairro: Centro – Macapá – AP AMAPA	0055 096 3131 2651	Directeur – Président
Stichting bosbeheer en bostoezicht (SBB) : Pearl Steven JULES	Dr M.L. Kingweg pc. Paramaribo SURINAM	00597 483 131	Directeur général
Guyanese forestry commission (GFC) : James Nirmal SINGH	1 Water Street Kingston Georgetown, GUYANA	00592 226 72 71	Directeur général (Commissaire)

(e) Prestataires.

Ils seront identifiés au fur et à mesure de la mise en place des activités, au vu des compétences recherchées et après publication d'appels d'offre ad hoc.

1.6 Justification

(a) Pertinence du projet par rapport aux objectifs du programme INTERREG.

L'objectif général du programme INTERREG est énoncé comme suit : « *Contribuer au développement harmonieux, concerté et durable de l'espace Caraïbes, fondé sur la croissance économique, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois et favoriser l'approfondissement de la coopération régionale et le renforcement de la cohésion territoriale en améliorant la compétitivité, l'attractivité, l'intégration et la valorisation des atouts et ressources de l'espace Caraïbes.* »

Le projet y répond en créant un espace de coopération entre pays nord-amazoniens. Des économies d'échelles sont faites en matière de transfert de connaissances par la mutualisation préalable des savoir-faire et la construction commune de méthode d'inventaires carbone et la mise en place de modèles.

Le REDD+ contribue par ailleurs à l'attractivité du territoire grâce à la valorisation écologique et économique de ce dernier. Le projet favorise une logique de développement à l'échelle du massif forestier du Plateau des Guyanes et une cohérence économique et environnementale à l'échelle des quatre pays du projet. Enfin, le transfert des connaissances vers les acteurs opérationnels du territoire vise à stimuler le dynamisme entrepreneurial et l'emploi.

(b) Pertinence du projet par rapport aux priorités du programme INTERREG.

Le présent projet s'inscrit dans les trois priorités du programme INTERREG :

- « Favoriser la croissance et l'emploi par l'innovation et l'économie de la connaissance ; renforcer l'attractivité par le désenclavement et la connectivité des territoires » (axe prioritaire 1), en mettant en place des formations adaptées aux entreprises afin qu'elles puissent s'approprier de nouveaux outils propices au développement d'une activité économique et écologique et devenir compétitives sur un territoire qui les prédispose.
- « Valoriser et protéger le capital environnemental à travers la gestion commune des ressources et des risques » (axe prioritaire 2), dans la mesure où il offre aux institutions gestionnaires des ressources forestières la possibilité de maîtriser des outils adaptés à une gestion économique de la ressource et de définir aussi des orientations pour sa préservation, ceci dans le cadre de valoriser son potentiel d'atténuation du changement climatique.
- « Développer les services communs et les synergies entre les institutions et entre les territoires pour renforcer la cohésion sociale et l'intégration de l'espace caraïbes » (axe prioritaire 3), car il se base sur le renforcement des réseaux institutionnels, scientifiques et techniques.

Il a été jugé opportun de le présenter dans le cadre de l'appel à projet sur l'axe prioritaire 1, car ce dernier vise à « soutenir tous types d'actions transfrontalières de recherche, d'ingénierie, de formation [...] visant à renforcer les capacités de coopération »

Au sein de cet axe prioritaire 1, le projet s'inscrit plus précisément dans l'objectif opérationnel 1.1, qui est de « Stimuler et renforcer le potentiel de croissance économique en s'appuyant sur l'innovation, la recherche appliquée et le transfert de technologies ».

En effet, comme nous l'avons vu dans la partie 1.5 (c), les retombées économiques du projet devraient être conséquentes et faire de ce dernier un **outil de développement économique du Plateau des Guyanes**.

Les échanges d'outils, de méthodes et de technologies dans le cadre de l'activité 1 (inventaire carbone par télédétection et mesures de terrain), 2 (cartes de risques de déforestation) ou 3 (modélisation économique de la déforestation future) permettront en effet aux pays de se qualifier pour entrer dans le mécanisme REDD+ et bénéficier d'appuis financiers pour lutter contre la déforestation et préserver leur capital naturel (forêts, sols, eau, biodiversité) nécessaire au développement des activités économiques, notamment celles traditionnelles pratiquées par les populations les plus vulnérables (pêche, chasse, agriculture vivrière, etc.)

(c) En quoi le projet répond aux besoins des bénéficiaires et quels sont les obstacles et contraintes à sa mise en œuvre.

Cohérence avec les besoins des bénéficiaires

Le projet REDD+ Plateau des Guyanes a été conçu sur la base des constats suivants :

→ Les flux de carbone forestier ne sont que partiellement suivis par les territoires ciblés.

Chacun des quatre territoires partenaires bénéficie d'une première expérience en matière de suivi des flux de carbone forestier. Les niveaux d'expertise sont cependant très hétérogènes entre territoires :

- ✓ La Guyane a développé avec l'appui du Centre international de recherche agronomique pour le développement (CIRAD), de l'ONF, de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et de l'Institut géographique national (IGN) son premier inventaire forestier au format exigé par le Protocole de Kyoto et se doit donc d'être un leader dans l'atteinte des objectifs de ce projet,
- ✓ L'Etat d'Amapa bénéficie du système de suivi fédéral de détection du changement de couverture forestière (avec deux satellites dédiés, MODIS¹ et DETER²) et d'une base de données sur les stocks de carbone forestier,
- ✓ Le Guyana a collecté des données sur les stocks de carbone forestier au travers de différents programmes : « Forest industry development survey » de 1966 à 1973, « Interim forest project » de 1990 à 1995 et « Management level inventory » en 2002, mais manque de données concernant les changements de couverture forestière, excepté pour l'année 2009,
- ✓ Le Surinam est *grosso modo* dans la même situation que le Guyana, avec une base de données fiable relative aux stocks de carbone forestier (au travers du programme CELOS) mais peu de données de changements de couverture forestière.

Le projet contribuera à homogénéiser « vers le haut » les expertises et outils de suivi des territoires impliqués.

→ La connaissance sur les facteurs de déforestation et/ou de dégradation est limitée.

Si les facteurs de déforestation et/ou de dégradation sont connus de manière qualitative (coupes rases et incendies, activités minières légales ou non, production forestière,...), l'appréciation de leur impact quantitatif en termes d'émissions de gaz à effet de serre et la localisation de leurs effets doivent être affinées pour permettre le suivi de ces facteurs et la définition de stratégies efficaces de REDD+.. Le projet comblera les lacunes identifiées.

→ Il n'existe pas de modélisation sur les flux de carbone forestier à l'échelle du Plateau des Guyanes.

A l'échelle mondiale, il n'existe que peu d'expériences réussies en matière de prédiction des changements futurs d'usage des sols et des variations des flux de carbone forestier. Cette prédiction peut être réalisée à l'aide d'outils de modélisation, dont les plus connus sont Nexus land use à l'échelle globale, FASOM en Amérique du Nord, et EU-FASOM en Europe.

Dans les pays en voie de développement, les exercices de modélisation de changement d'usage du sol ont démarré récemment avec l'entrée de ces pays dans le mécanisme REDD+. Plusieurs modèles sont utilisés, supposant une continuité avec les tendances

¹ Moderate Resolution Imaging Spectroradiometer

² Deforestation Detection in Real Time

passées (par exemple, GEOMOD) ou prenant en compte des hypothèses économiques (GLOBIOM, développé par IIASA ou OSIRIS développé par Conservation international).

Cependant même si quelques exercices de modélisation comme OSIRIS ont concerné les pays du Plateau des Guyanes, la réflexion régionale sur le REDD+ doit pouvoir s'appuyer sur des estimations intégrant différents scénarii. Ces résultats pourront faciliter la conception de politiques publiques appropriées avec une meilleure visibilité des risques et dynamiques présents et futurs en matière de déforestation et/ou dégradation du Plateau des Guyanes.

L'activité 3 du projet vise à amorcer la conception de ce type d'évaluation à l'échelle du Plateau des Guyanes.

→ A ce jour, la coopération en matière d'environnement et de forêt est limitée entre les territoires du Plateau des Guyanes

Cette coopération est cependant capitale, car ces territoires sont connectés d'un point de vue écologique, soumis à des facteurs communs de pression sur la forêt (activités minières, agriculture, infrastructures, par exemple) et régis dans le domaine forestier par des institutions disposant de compétences complémentaires pouvant bénéficier à l'ensemble du Plateau des Guyanes.

Cet état de fait peut s'expliquer par les barrières de la langue (quatre langues distinctes pour chacun des territoires), la lenteur des transports, les moyens humains et financiers souvent limités, la diversité des statuts institutionnels des territoires, etc. Tout ceci induit une méconnaissance réciproque et un faible échange d'informations au niveau technique.

Le présent projet contribuera au développement de l'espace de coopération en réalisant et en diffusant des analyses à l'échelle du Plateau des Guyanes, en créant des opportunités de rencontres et de discussions (ateliers, séminaires), en facilitant le transfert d'information via des appuis pour la traduction des publications, conférences, etc., et enfin en mettant à disposition un assistant technique pour chaque service forestier, afin d'assurer une mise en réseau au quotidien entre les quatre services forestiers .

Contraintes et résolution

L'ensemble des pays partenaires présente des déficiences en termes d'inventaires de carbone forestier, mais ces déficiences varient de façon significative selon chaque pays. Pour cette raison, le projet tiendra compte des spécificités de chaque pays partenaire et des besoins concrets exprimés par chacun d'entre eux en matière de renforcement des capacités.

Les pays partenaires ont des politiques économiques très différentes. Alors que le Guyana s'est orienté vers une économie faiblement carbonée, le Suriname est focalisé sur un modèle plus traditionnel de développement économique. L'Etat d'Amapa obéit quand à lui en grande partie aux orientations économique données par l'Etat fédéral. La Région et le Département de Guyane dépendent quant à eux en partie des orientations économiques du Gouvernement français, mais disposent aussi d'une marge de manœuvre en la matière.

Le projet ne cherchera pas à intervenir dans les politiques économiques des pays partenaires qui, à tout moment, seront souverains en ce qui concerne leurs politiques de développement. La promotion du dialogue pour la compréhension et la modélisation des facteurs de déforestation et/ou dégradation entend offrir aux décideurs politiques des pays partenaires un meilleur niveau d'information ce qui leur permettra, éventuellement, d'adopter des politiques économiques plus efficaces et durables.

Comme expliqué plus haut, la barrière de la langue, les difficultés de déplacement, le manque de moyens humains et financiers et la diversité des statuts institutionnels représentent des contraintes à la mise en œuvre du projet à l'échelle régionale.

L'animation quotidienne du projet par les responsables techniques présents dans chaque pays permettra de résoudre cette difficulté, de même que l'organisation de rencontres fréquentes entre les partenaires. Le succès du projet sera également assuré par la stratégie de communication en cours de projet et notamment la traduction systématique des comptes-rendus de réunion en anglais, français et portugais.

Enfin, dès sa phase de conception, le projet a engagé les autorités des pays partenaires, qui ont toutes déclaré leur support. En février 2009, les Ministres Borloo et Barnier en France ont même co-signé des courriers adressés aux Gouvernements du Guyana et du Surinam afin de les assurer de leur volonté forte de coopérer sur le thème du REDD+.

(d) Bénéficiaires directs et indirects du projet.

Les bénéficiaires du projet sont :

- les instances nationales en charge de l'élaboration et du suivi des stratégies REDD+ : les services forestiers nationaux (ONF, SBB, GFC, IEF), les collectivités territoriales de Guyane, les structures de recherche sur les forêts,
- les entreprises du Plateau des Guyanes oeuvrant dans les secteurs de l'imagerie satellitaire, du traitement et de l'interprétation de ces images, de la modélisation, etc., car le projet fera émerger les bases de connaissance nécessaires au développement d'un pôle d'innovation et d'excellence sur les questions de suivi et d'analyse des changements dans l'utilisation des terres,
- les entreprises de type bureau d'étude, ou entreprise écotouristique qui pourront se diversifier en bénéficiant de la formation aux nouvelles techniques d'inventaire carbone.
- les ONG présentes sur le Plateau des Guyanes et impliquées dans le changement climatique (WWF, CI, etc.). Elles pourront bénéficier de l'amélioration du cadre institutionnel et technique du secteur forestier dans le cadre de leurs initiatives en matière d'atténuation du changement climatique,
- les pays et Etats voisins qui dans le cadre de l'AEC (Association des Etats de la Caraïbe) pourront enrichir leurs réflexions communes des résultats de cette initiative dans l'optique d'un développement de l'espace Caraïbes sobre en carbone,
- enfin et surtout, les populations dépendantes des ressources et services offerts par la forêt, notamment d'origine amérindienne. Les stratégies REDD+ nationales, qui seront mises en œuvre grâce aux acquis de ce projet, viseront bien évidemment à préserver les forêts et à lutter contre la pauvreté, cause profonde de la déforestation et la dégradation forestière. Les incitations financières générées par la REDD+ permettront de mettre en œuvre des activités de développement alternatif en faveur des populations locales.

Le projet permettra aux différents partenaires de bénéficier des économies d'échelle notamment en terme du transfert des connaissances que ce soit en matière de méthodologie des inventaires biomasse, d'utilisation des outils d'imageries satellitaire et géoréférencement ou de réflexion sur une stratégie d'aménagement du territoire dans le cadre de la modélisation des changements d'usage des sols.

1.7 Description des activités et planning de réalisation

Année 1														Responsable de la mise en oeuvre
Activité	Semestre 1						Semestre 2							
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Préparation Activité 1.1 : Comparaison des avantages et des inconvénients des systèmes nationaux d'inventaire du carbone forestier (constitution de l'équipe)														ONF-G, ONFI
Exécution Activité 1.1 : Comparaison des avantages et des inconvénients des systèmes nationaux d'inventaire du carbone forestier (recueil et analyse des données, rapport)														ONF-G, ONFI
Préparation Activité 1.2 : Création d'une table ronde régionale des experts en inventaire de carbone forestier (identification des participants, planification des rencontres)														ONF-G, IEF, SBB, GCF
Exécution Activité 1.2 : Création d'une table ronde régionale des experts en inventaire de carbone forestier (ateliers, animation des échanges, réseau de placettes permanentes)														ONF-G, IEF, SBB, GCF, ONFI
Préparation Activité 1.3 : identification des coûts-bénéfices-opportunités-contraintes des méthodologies selon les principes du GIEC et les décisions de la Conférence des Parties à la CCNUCC (constitution de l'équipe)														ONF-G, ONFI
Exécution Activité 1.3 : identification des coûts-bénéfices-opportunités-contraintes des méthodologies selon les principes du GIEC et les décisions de la Conférence des Parties à la CCNUCC (recueil et analyse des données, rapport)														ONF-G, ONFI
Préparation Activité 2.1 : Echange de données/études/analyses sur les facteurs de déforestation et dégradation (identification des experts)														ONF-G, IEF, SBB, GFC, ONFI
Exécution Activité 2.1 : Echange de données/études/analyses sur les facteurs de déforestation et dégradation (animation de la plateforme d'échange)														ONF-G, IEF, SBB, GFC, ONFI
Préparation Activité 2.2 : Zonage géographique des facteurs identifiés (constitution de l'équipe d'experts)														ONF-G, IEF, SBB, GFC, ONFI
Préparation Activité 3.1 : Coopération universitaire et scientifique sur la modélisation des changements d'usage du sol (identification des partenaires pertinents)														ONF-G, IEF, SBB, GFC, ONFI

Année 2													Responsable de la mise en oeuvre
Activité	Semestre 1						Semestre 2						
	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Exécution Activité 1.1 : Comparaison des avantages et des inconvénients des systèmes nationaux d'inventaire de carbone forestier (recueil et analyse des données, rapport)													ONF-G, ONFI
Exécution Activité 1.2 : Création d'une table ronde régionale des experts sur les inventaires de carbone forestier (ateliers, animation des échanges, réseau de placettes permanentes)													ONF-G, IEF, SBB, GCF, ONFI
Exécution Activité 1.3 : identification des coûts-bénéfices-opportunités-contraintes des méthodologies selon les principes du GIEC et les décisions de la Conférence des Parties à la CCNUCC (recueil et analyse des données, rapport)													ONF-G, ONFI
Préparation Activité 1.4 : Mise à disposition des ressources pour former des équipes locales et permettre les transferts de technologie en matière d'inventaire de carbone forestier (identification des lacunes sur la base des études précédentes)													ONF-G, SBB, IEF, GFC
Exécution Activité 1.4 : Mise à disposition des ressources pour former des équipes locales et permettre les transferts de technologie en matière d'inventaire de carbone forestier (formations, transfert de technologie)													ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Exécution Activité 2.1 : Echange de données/études/analyses sur les facteurs de déforestation et dégradation (animation de la plateforme d'échange)													ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Exécution Activité 2.2 : Zonage géographique des facteurs identifiés (mise en place du réseau / de la base de données)													ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Préparation Activité 2.3 : Dialogue régional sur les facteurs de déforestation transfrontaliers (identification des participants et planification des rencontres)													ONF-G, IEF, SBB, GFC
Exécution Activité 2.3 : Dialogue régional sur les facteurs de déforestation transfrontalier (animation des rencontres)													ONF-G, IEF, SBB, GFC
Exécution Activité 3.1 : Coopération universitaire et scientifique sur la modélisation des changements d'usages du sol (organisation de rencontres, animation d'une plateforme d'échange)													ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Préparation Activité 3.2 : Mise en place d'un modèle économique fiable (constitution équipe)													ONF-G, ONFI
Exécution Activité 3.2 : Mise en place d'un modèle économique fiable (recueil de données, analyse, rapport)													ONF-G, ONFI
Préparation Activité 3.3 : Task force régionale de modélisation (constitution équipe)													ONF-G, ONFI

Année 3			Responsable de la mise en oeuvre
Activités	Semestre 1	Semestre 2	
Exécution Activité 1.2 : Création d'une table ronde régionale des experts sur les inventaires de carbone forestier (ateliers, animation des échanges, réseau de placettes permanentes)			ONF-G, IEF, SBB, GCF, ONFI
Exécution Activité 1.4 : Mise à disposition des ressources pour former des équipes locales et permettre les transferts de technologie en matière d'inventaire de carbone forestier (formations, transfert de technologie)			ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Exécution Activité 2.3 : Dialogue régional sur les facteurs de déforestation transfrontaliers (animation des rencontres)			ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Exécution Activité 3.1 : Coopération universitaire et scientifique sur la modélisation des changements d'usages du sol (organisation de rencontres, animation d'une plateforme d'échange)			ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI
Exécution Activité 3.2 : Mise en place d'un modèle économique fiable (recueil de données, analyse, rapport)			ONF-G, ONFI
Exécution Activité 3.3 : Task force régionale de modélisation (animation des groupes de travail, rapports)			ONF-G, SBB, IEF, GFC, ONFI

- La durée du projet sera de **36** mois.

	Format (JJ/MM/AN)
Date de début des réalisations: <i>(incluant la date des premiers frais engagés pour la réalisation du projet)</i>	01/11/11
Date prévisionnelle de fin des réalisations : <i>(incluant la date des dernières factures acquittées)</i>	01/11/14
ATTENTION : Les cofinancements FEDER au titre d'INTERREG doivent être consommés dans les <i>deux ans</i> suivant l'obtention de la subvention.	

Le projet est ici conçu sur trois ans du fait que les aspects forestiers sont par nature axés sur le long terme. L'ambition du projet, nécessite également une durée supérieure à deux ans.

Trois motifs plaident pour un allongement de la durée du projet à trois ans :

- le projet implique des technologies lourdes nécessitant des temps de développement longs notamment pour la récolte de données (par exemple, pour l'acquisition de données satellite sans nuages, la calibration de modèles sur la déforestation, etc.),
- les actions de formation et de renforcement de capacités doivent s'inscrire dans la durée pour être efficaces,
- faire dialoguer et coopérer quatre pays, ayant quatre langues différentes et peu d'habitude de coopération sur la thématique forestière, nécessite là aussi un temps d'adaptation, d'autant plus que des problématiques innovantes et pointues devront être débattues.

1.8 Méthodologie

(a) Méthode de mise en œuvre

Responsabilités et organisation des partenaires

➤ **Maîtrise d'ouvrage : comité de pilotage transnational**

Le comité de pilotage aura pour fonctions :

- de s'assurer de l'adéquation entre les orientations prises dans la mise en œuvre du projet et l'atteinte des objectifs et de formuler des recommandations de réorientation des actions le cas échéant ;
- d'évaluer les résultats du projet aussi bien techniques (rapports d'étude) que financiers (rapports d'activité) et de proposer des mesures correctives.

Il sera constitué des services forestiers nationaux, Ministères en charge de l'environnement ou des forêts de chaque pays et du Conseil régional de Guyane en tant que membres décisionnaires. Afin d'atteindre les objectifs du projet, c'est-à-dire le développement d'informations et d'outils pour la prise de décision sur REDD+, il sera important d'intégrer les décideurs politiques locaux (nationaux et régionaux) dans le processus de pilotage du projet. Lors de sa première réunion, le comité de pilotage pourra décider par consensus d'étendre la liste de ses membres à d'autres Ministères ou administrations nationales et collectivités territoriales actives sur le REDD+. Des représentants des bailleurs y participeront en tant qu'observateurs (Conservation international, WWF Guianas, Secrétariat du FFEM). Le

secrétariat du comité de pilotage sera assuré par ONF Guyane avec l'appui technique d'ONF International.

➤ **Maîtrise d'œuvre**

La maîtrise d'œuvre sera assurée par les services forestiers des pays impliqués : l'ONF en chef de file ainsi que l'IEF, le GFC et le SBB en tant que points focaux nationaux.

Chaque point focal pays articule son action autour d'un chef de projet, d'un responsable financier et administratif et d'un responsable technique (deux en Amapa).

Organisation type	
Chef de projet	<p>Chargé de la coordination du projet entre le personnel du service forestier national (IEF, SBB ou GFC), le Volontaire international en entreprise (VIE) basé dans le pays concerné et le chef de projet REDD+ Guyane basé en Guyane.</p> <p>Il participera aux comités de pilotage, veillera à la bonne participation du service forestier national au projet, animera le réseau du pays, soutiendra les activités du VIE et rendra compte de l'avancée des activités du projet dans son pays au chef de projet.</p> <p>Le chef de projet sera également responsable de vérifier la non duplication des efforts entre le projet REDD+ Plateau des Guyanes et les activités REDD+ nationale en cours de développement.</p> <p>Le chef de projet s'assurera également que le projet REDD+ Plateau des Guyanes est conforme aux décisions prises par le pays en matière de stratégie REDD+ nationale.</p>
Responsable financier et administratif	Garant du bon paiement des factures, de la facturation, de la certification des dépenses pour l'agent comptable et du suivi analytique du temps passé sur le projet.
Responsable technique	Les responsables techniques participeront aux comités de pilotage scientifique et technique, apporteront un appui technique conjointement avec le VIE, orienteront le réseau sur les thématiques importantes pour le pays et garantiront la non duplication avec les programmes en cours dans le territoire ou la région.

Enfin, la maîtrise d'œuvre pourra faire intervenir des organisations compétentes sur des aspects développés par le projet. Pour l'instant, les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre sont CI et WWF Guianas. D'autres organisations, actuellement identifiées pour constituer le conseil scientifique, pourront être sollicitées.

➤ **Conseil scientifique transnational**

Le conseil scientifique aura pour fonction de donner les grandes orientations techniques et scientifiques du projet (ex. : thèmes des ateliers, des formations...) et de s'assurer de la coordination entre les actions menées. Le conseil scientifique sera une opportunité pour bénéficier des compétences et de l'opinion des institutions à la pointe dans le secteur du REDD+ et du carbone forestier.

En plus des maîtres d'œuvre du projet, il sera constitué d'un représentant des structures suivantes, sélectionnées pour leur expertise : les centres de recherche Iwokrama (Guyane), EMBRAPA (Macapa, Brésil), IRD (Guyane), INPE (Belem, Brésil), CELOS (Suriname), CIRAD (France), le programme de recherche Tropenbos-Guyana, l'AFD Guyane, les ONG CI et WWF Guianas, la Caisse des dépôts et consignations (France) et l'INSEE (France).

Les Etats du Paras et de l'Amazonas, compte tenu de leur implication sur la REDD+ seront invités à participer à certains ateliers techniques sur REDD+.

Evaluation interne

Deux modules d'évaluation interne sont définis. Le premier module ciblera les activités propres aux points focaux et au chef de file. Le second permettra d'évaluer la « structure dans son ensemble », c'est-à-dire la coordination entre les points focaux et le chef de file.

La définition des procédures d'évaluation interne fera l'objet d'une réflexion concertée entre les points focaux, le chef de file et le comité de pilotage à la fois sur :

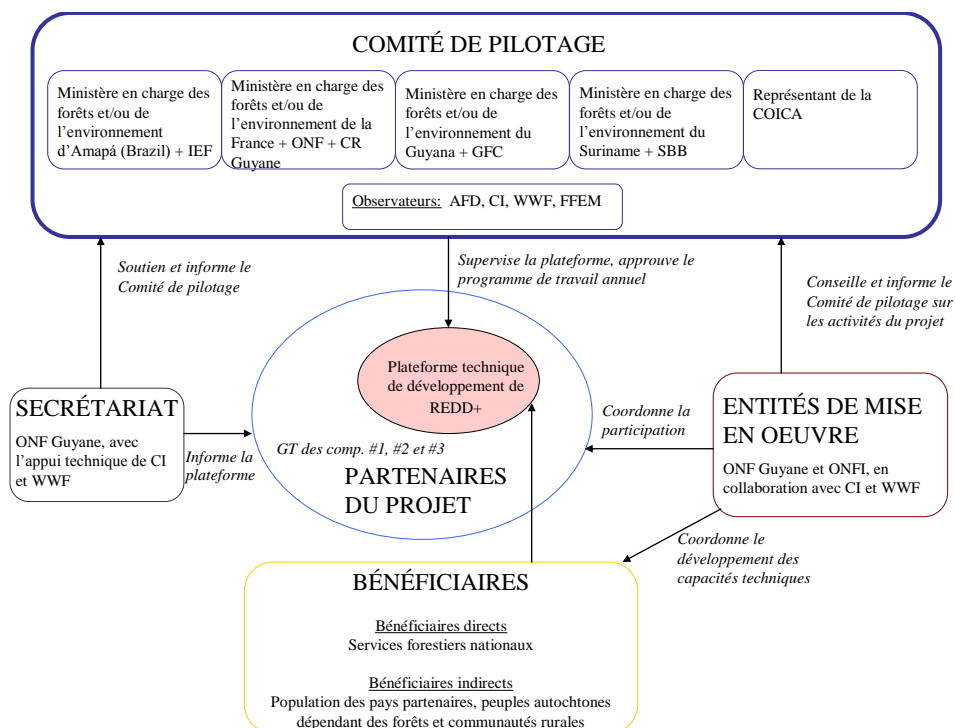
- les conditions générales de l'évaluation c'est-à-dire le calendrier d'évaluation, les objectifs et modalités de pilotage ;
- les moyens affectés à cette démarche c'est-à-dire en temps et en budget.

Un suivi continu sera effectué pour chacune des phases du projet et se concrétisera par des réunions de suivi du projet, des rapports annuels d'avancement et un rapport final. Ce suivi se fera sur l'ensemble des informations quantitatives et qualitatives indiquées dans le cadre logique en annexe B.

En particulier, il s'agira de suivre :

- l'état des activités et les étapes importantes réalisées par rapport au plan de travail ;
- le statut de l'exécution financière du projet pour chaque activité ;
- le statut de la collecte de données et des analyses ;
- les domaines possibles de gestion adaptative ;

Une évaluation indépendante sera menée pour l'évaluation à mi-terme ; l'évaluation finale sera soumise à l'ONF et au FFEM pour examen. Basé sur le cadre logique, un suivi détaillé et un cadre d'évaluation du projet seront élaborés au cours de la phase initiale du projet et décrits en détail dans le premier rapport annuel.



(b) Rôle des autres partenaires dans le projet.

L'ONF, en tant que chef de file, mettra à disposition de ce projet :

- un chef de projet qui est chargé de la coordination du projet entre les personnels en place de l'ONF, les autres organismes guyanais et les territoires partenaires. Il veillera à la bonne animation du comité de pilotage international du projet auquel il rendra régulièrement compte de l'avancement des différents dossiers,
- une responsable administrative et financière qui s'assure du bon paiement des dépenses, de la facturation et certification des dépenses par l'agent comptable et du suivi analytique du temps passé sur le projet. Elle travaille en étroite collaboration avec le comptable, le contrôleur de gestion et l'agent comptable à Paris et son régisseur à Cayenne,
- un responsable technique en charge de l'animation au quotidien du projet. Le poste à créer est un poste de chargé de mission. Il ou elle assure la réalisation du projet dans toutes ses composantes.

L'IEF, le GFC et la SBB en tant que points focaux assumeront les responsabilités suivantes :

- Interlocuteurs du chef de file du projet (ONF) dans sa réalisation opérationnelle ;
- Identification des partenaires nationaux à associer aux travaux d'analyse des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts du Plateau des Guyanes ;
- Participation à l'organisation des ateliers et séminaires régionaux, tant dans la définition de leur contenu que dans leur organisation logistique ;
- Identification des structures nationales bénéficiaires des actions de renforcement de capacités, de formation ;
- Interface avec les institutions nationales ;
- Encadrement et mise à disposition des moyens logistiques nécessaires au travail efficace des personnels mis à disposition ;
- Suivi financier du projet pour les actions mises en œuvre sur leur territoire.

(c) Raison motivant le rôle de chaque partenaire.

ONF et ONF International

L'ONF, à travers sa filiale ONF International, dispose de compétences mobilisables importantes en matière de projets à l'international. ONF International a été créé en 1998 et travaille aujourd'hui en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, principalement sur la question des forêts et du changement climatique. Elle viendra en appui de nombreuses activités, en apportant son expertise avérée en matière d'identification et de développement de projets REDD+.

Services forestiers nationaux

Le choix des services forestiers nationaux comme partenaires au projet se justifie pour l'atteinte même des objectifs du projet à savoir le renforcement de capacité des services forestiers et le développement de leurs relations institutionnels. Les probabilités de les voir s'impliquer dans le projet sont maximisées de part leurs rôles et responsabilités fortes dans la mise en œuvre des activités du projet.

Pour le Guyana, le Projet comprendra la Commission des forêts pour le Guyana, sélectionnée en raison de sa qualité de responsable du Secrétariat REDD+ du Guyana. Ledit Secrétariat est composé par des représentants de plusieurs ministères et hébergé directement par la Présidence de la République, sous la supervision de l'Office de changement climatique, qui consolide les efforts du gouvernement dans ce domaine.

Au Surinam, le service forestier national, Stichting voor Bosbeheer Bostoezicht (SBB), dépendant du Ministère de l'aménagement du territoire, des terres et la gestion des forêts, sera le principal bénéficiaire du Projet.

Pour l'État d'Amapá, le principal bénéficiaire sera l'Instituto Estadual de Florestas do Amapá (IEF). L'IEF est relié au Secrétariat d'État au développement rural. Il est responsable de la gestion forestière et du soutien aux affaires de foresterie en général.

ONG CI et WWF

CI et WWF travaillent déjà en étroite collaboration avec les institutions techniques forestières en charge de REDD+ au Surinam et au Guyana (ainsi qu'en Amapa pour CI).

CI appuie l'élaboration d'une politique de gestion durable de la forêt et de la biodiversité de l'Etat d'Amapa et du Guyana et sera donc un interlocuteur important au sein du comité de pilotage. WWF Guianas soutient le Surinam et le Guyana dans la définition de politiques forestières durables et l'amélioration des capacités de gestion.

Elles seront donc en mesure d'apporter à l'ONF Guyane et à l'ONFI toutes leurs expériences accumulées dans la région sensibilités et les résultats obtenus au niveau national. CI et WWF seront également les institutions idéales pour maintenir le Projet à jour vis-à-vis des nouvelles initiatives en développement dans la région avec l'appui des bailleurs et des ONG.

Membres du comité scientifique (au-delà de ONF, ONFI, GFC, SBB, CI, WWF)

Biomasse et carbone forestier

Le centre Iwokrama : centre de recherche basé en Guyane et qui travaille depuis 1966 sur la conservation de la biodiversité et l'analyse de la biomasse à partir de plus de 30 000 ha de forêts. Il apportera sa connaissance des écosystèmes locaux et des mesures de conservation.

Tropendos-Guyana : programme de recherche basée au Guyana de 1989 à 2001 et au Suriname depuis 2002. Il a en particulier développé un modèle d'estimation du carbone du cycle de vie d'une forêt en production et apportera donc son expertise sur le volet mesure des stocks de carbone forestier.

L'EMBRAPA de Macapa : centre de recherche reconnu pour ses travaux relatifs à la gestion de l'usage des sols, à l'économie agricole et à la gestion forestière. Son programme de recherche sur le carbone est sur le point de démarrer, en étroite relation avec l'Embrapa du Para et l'INPA de Manaus, plus actifs sur le secteur des études sur le changement climatique.

Imagerie satellite

L'IRD : centre de recherche français doté de bonnes connaissances en matière d'analyse d'imagerie satellite. Le centre IRD de Guyane est basé près du centre de réception Spot de Cayenne. Ce partenaire sera précieux pour évaluer les travaux et analyser les conclusions des expertises sur l'évolution du couvert forestier.

L'INPE de Belem : basé dans le Para (Etat brésilien non inclus dans la présente proposition de projet), ce centre de recherche est actif et reconnu au niveau mondial pour ses travaux et son

expertise relatifs à l'imagerie satellite. L'INPE a récemment signé un accord de partenariat avec l'IRD.

Le CELOS : centre de recherche pour l'agriculture au Surinam, de 1978 à 1983, et ensuite en 2000, qui a développé un programme de recherche axé sur l'analyse de l'impact des différents régimes d'exploitation sur les peuplements forestiers.

Politiques forestières durables

L'AFD Guyane : elle apporte son soutien à la coopération régionale de la Guyane avec les pays voisins, notamment pour la mise en œuvre d'une politique commune aux Etats du Plateau des Guyanes, en terme de gestion rationnelle des ressources naturelles.

Le CIRAD : centre de recherche reconnu pour ses travaux relatifs à la gestion durable des forêts. Il coordonne le programme de coopération franco-brésilien sur les forêts.

La Caisse des dépôts et consignations : elle sert d'appui aux décideurs politiques français dans le cadre du développement des orientations de financement des efforts de réduction des émissions.

L'INSEE : l'institut national de la statistique et de l'évaluation économique, qui apporte son expertise statistique en matière de production et collecte de données socio-économiques

(d) Équipe proposée pour la mise en œuvre.

En Guyane française

Fonction	Secrétaire du Comité de pilotage
Nom	Fanny MISS
Diplômes	Ingénieur du Génie rural des Eaux et Forêts Ingénieur Agronome, spécialisé agriculture-environnement-développement
Expériences	Responsable des services administratifs, chargée de communication et responsable de projets complexes de l'ONF Guyane Responsable développement de projet de gestion forestière communautaire sur la cote Nord du Sénégal (SOS SAHEL) Responsable aménagement d'un réseau transfrontalier de corridor écologique entre l'Allemagne et la France (Conseil Régional d'Alsace) Chargée d'étude sur la compréhension de l'évolution du couvert forestier en Nouvelle Calédonie (WWF) Chargée d'étude de l'évolution de l'approche de certification forestière et gestion forestière durable (Bourgogne)

Fonction	Responsable administratif et financier
Nom	Mireille MONTROSE
Diplômes	CAP Employée de bureau
Expériences	1979 à 1983 – Secrétariat à ONF 1983 à 2006 – Service comptabilité (traitement dépenses et recettes) à l'ONF 2006 à ce jour – Contrôle de gestion ONF

Fonction	Responsable technique
Nom	A recruter
Diplômes	
Expériences	

Au Surinam

Fonction	Chef de projet
Nom	Pearl Steven JULES
Diplômes	Sciences du sol, Institut technique de la nature (NATIN), 1983 Master en gestion forestière, 1993 Formations en: Certification forestière Application des critères et indicateurs OIBT de gestion durable des forêts, Indonésie Développement du carbone forestier REDD+ et changement climatique à Manaus, (Brésil), Bonn, (Allemagne), Dhera Dun, (Inde), Barcelone (Espagne)
Expériences	1983 – 1987 : Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Homologue dans un projet belgo-japonais "développement de la production" à Boskamp 1993 – 1998 : Bruynzeel Suriname Houtmaatschappij NV. Chef de coupe au sein de "Kabo logging operations" Adjoint au chef du département gestion forestière/exploitation Assistant à la préparation et création de la Fondation pour la gestion forestière et le contrôle de la production (SBB) 1998 – 2000 : Chef des plans de production au SBB 2000 – jusqu'à maintenant : Chef de la planification et du développement, Directeur général au SBB
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Apport/participation effective à des projets du WWF, de la FAO, de l'OIBT, de la Banque mondiale / FCPF • Membre du Groupe de rédaction pour la préparation et mise en oeuvre de la politique forestière nationale (2003) • Correspondant national pour le programme d'analyse des ressources forestières mondiales de la FAO: FRA 2005 et FRA 2010 • Point focal du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) (2008 jusqu'à maintenant) • Membre du groupe de négociations climat national • Point focal du Comité forestier latino-américain et caribéen (COFLAC) et du Comité forestier (COFO) de la FAO (2009) • Point focal du Programme forestier national de la FAO (2009) • Membre du Groupe de travail et du Groupe de rédaction de la R-PIN et de la proposition de préparation à la REDD+ de la Banque mondiale / FCPF (2009)

Fonction	Responsable financier et administratif
Nom	M. ANG
Diplômes	Modern Company Administration, 1992 General Management, 1997 Formations : Économie internationale, Développement de projet, Gestion d'équipe, Gestion financière
Expériences	1990 – 1991 : Agent de vente chez Clico (compagnie d'assurance) 1991 (Jan – juin) : Salarié d'automatisation chez ABN-AMRO (Banque) 1991 – 2003 : Responsable finance et ressource humaine chez Randoe Meubelen (scierie) 2003 – 2004 : Responsable financier à la Fondation pour la gestion forestière et le contrôle de production (SBB) 2004 – aujourd'hui : Responsable finance et ressource humaine du SBB, 2004 – aujourd'hui: 1er adjoint du Directeur général adjoint du SBB
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Coordinateur financier pour le forum forestier FNUF/country lead initiative forum (septembre 2008) • Organisation du séminaire de lancement du programme de la FAO (juin 2009)

Fonction	Responsable technique
Nom	Dennis Roël LEMMEN
Diplômes	Production agricole et foresterie tropicale à l'Université Anton De Kom, 1991
Expériences	1990 – 1993 : Chef de section gestion forestière à la Division de la planification du SBB 1990 – 1992 : Membre du Comité national de l'environnement 1993 – 1996 : Chef de projet adjoint à Bosmij N.V. (scierie) 1993 – 1996 : Etudes de faisabilité faites avec des membres de MUDICONN.V. 1996 (Jan- Juin) : Membre de Mudicon, homologue de GOPA, en charge de la préparation d'une étude sur le secteur forestier financée par l'Union européenne 1997 – 1998 : Coordinateur de projet pour l'UNDP "Assistance au Ministère des ressources naturelles en matière de police forestière" 1999 – 2004 : Chef du contrôle de la production à SBB 2004 – 2009 : Coordinateur de projet au SBB pour la mise en oeuvre de projets financés par le WWF, OIBT, SCF
Autres :	Formations en développement de projets (WWF, OIBT), bases de SIG, gestion des ressources en eau, agriculture biologique

Au Guyana

Fonction	Chef de projet
Nom	James Nirmal SINGH
Diplômes	BSc, Biologie (chimie, matière mineure), Université du Guyana, 1986 MSc, Technologie des produits forestiers, Univ. des Andes, Venezuela, 1991 MBA, Gestion générale, Université des Indes orientales, 2004
Expériences	1999-present Commissaire des forêts, Commission forestière du Guyana 1998-1999 Vice-Commissaire des forêts, Commission forestière du Guyana 1997-1998 Manager, Centre pour la Biodiversité, Université du Guyana (UG) 1996-1997 Forestier, Centre international Iwokrama, Guyana 1991-1996 Chef, Unité forestière, UG 1991-1993 Lecteur I, Unité forestière, UG 1986-1991 Assistant Lecteur, UG

Fonction	Responsable financier et administratif (point focal)
Nom	Pradeepa BHOLANATH
Diplômes	MBA, Gestion financière, Ecole de gestion d'Edinburgh, 2008 MSc, Economie de l'environnement, Université de York, Grande-Bretagne, 2004 BSc, Comptabilité, Université du Guyana, 2002
Expériences	2005 - présent Chef, Division de la planification et du développement, GFC 2004 – 2005 Coordinateur des projets spéciaux, GFC 2002-2003 Economiste, GFC 2002-2003 Stagiaire en gestion, GFC

Fonction	Responsable technique
Nom	Jagdesh SINGH
Diplômes	MSc, SIG/télédétection, Université d'Edinburgh, 2004 BSc, Foresterie, Université du Guyana, 2000
Expériences	2008-Présent Vice-Commissaire des Forêts, GFC June – Dec 2007 Chef, Unité d'information sur les ressources forestières, GFC 2004-2007 Chef, Unité SIG, Agence de protection de l'environnement 2002-2003 Vice-Commissaire des forêts, GFC 2001-2002 Inspecteur du suivi, GFC 2000-2001 Stagiaire en gestion, GFC

Au Brésil

Fonction	Chef de projet
Nom	Ana Margarida CASTRO EULER
Diplômes	-
Expériences	-

Fonction	Responsable administratif et financier
Nom	Carlos Alberto ARRELIAS
Diplômes	Licence de Sciences Comptables, Centre d'Enseignement Supérieur d'Amapá, 1996.
Expériences	1985 – 2006: Service Social du Commerce Directeur Administratif et Financier Chef des Ressources Humaines Responsable des achats, du matériel et du patrimoine 2006 – 2008: Arrelias & Silva S/C Comptable (profession libérale) 2008 – Actuellement: Gouvernorat de l'Etat d'Amapá Coordinateur Administratif et Financier

Fonction	Responsable technique
Nom	Lana Patrícia OLIVEIRA
Diplômes	Licence en Sciences Biologiques, Université Fédérale d'Amapá, 2004. Maîtrise en Développement Régional, Université Fédérale d'Amapá,, 2008.
Expériences	2008 – Actuellement : Ecologue à l'Institut Estadual Forestier d'Amapá.

Fonction	Responsable technique
Nom	Roberto SYLVA
Diplômes	Licence en Sciences Biologiques, Université Fédérale d'Amapá, 2008.
Expériences	2010 – Actuellement : Ecologue à l'Institut Estadual Forestier d'Amapá.

Fonction	Responsable technique
Nom	Danusa MACHADO
Diplômes	Licence en Technologie et Gestion Environnementale, Faculté de Macapá, 2007. Spécialisation en Audit Environnemental, Faculté de Macapá, en cours Maîtrise en Développement Régional, Université Fédérale d'Amapá,, en cours
Expériences	2007 – Actuellement : Ecologue à l'Institut Estadual Forestier d'Amapá.

2. Résultats attendus

2.1 Impact attendu sur les groupes cibles

Amélioration de la situation des bénéficiaires

La production de connaissances et la maîtrise de nouveaux outils indispensables pour analyser et quantifier les pressions exercées sur les forêts permettront d'améliorer l'aménagement du territoire et le développement économique durable du Plateau des Guyanes.

Les efforts de mutualisation de l'information et des compétences disponibles à l'échelle du Plateau des Guyanes permettent aux services forestiers de réaliser des économies d'échelle dans leurs objectifs de formation et de production de données.

Par le renforcement du dialogue institutionnel sur les enjeux de la REDD+ et sur la base des scénarios prospectifs concernant les émissions futures dues aux forêts, les ministères de tutelle en charge des questions forestières et de l'environnement en général verront leurs efforts facilités par le développement de politiques concertées sur le Plateau des Guyanes en matière de REDD+.

En effet, les prémisses d'une politique forestière concertée à l'échelle du Plateau peuvent permettre d'éviter le déplacement transnational de la déforestation et/ou de la dégradation, qui aurait pour effet d'annuler une partie des efforts consentis au niveau national.

Le projet ouvre la voie aux possibilités de valorisation financière du REDD+ pour l'Amapa, le Guyana, le Surinam et la Guyane, ce qui récompensera les efforts consentis par les populations locales les institutions gouvernementales et leurs services forestiers, les ONG volontaires et les centres de recherche.

Le projet créera les conditions nécessaires au développement des activités d'entreprises privées de secteurs innovants comme le suivi des émissions de GES (suivi satellitaire, etc.) ou la modélisation des processus de changement d'occupation du sol, notamment en identifiant la demande et les besoins des pays vers qui seront tournées ces actions.

Enfin, les populations habitant les forêts du Plateau des Guyanes bénéficieront des stratégies de lutte contre la déforestation, car celles-ci devraient leur permettre de vivre dans un environnement préservé, garant d'un développement durable.

Amélioration des capacités techniques et de gestion des bénéficiaires

Le renforcement des capacités techniques et scientifiques par le biais des ateliers et des travaux appliqués doit permettre aux territoires du Plateau des Guyanes de disposer des compétences humaines et méthodologiques nécessaires au suivi des changements de stocks de carbone forestier, des évolutions de la couverture forestière et la compréhension de ses évolutions au regard des facteurs socio-économiques, dans les secteurs publics et privés.

Les nouveaux outils d'inventaires de carbone forestier apporteront aux services forestiers la capacité de suivre les évolutions du couvert forestier et des flux de carbone qui lui sont liés avec rigueur.

La capacité d'analyse des pressions sur le couvert forestier (identification des facteurs de déforestation) facilitera la conception de politiques forestières efficaces (notamment la REDD+) liées à la hiérarchisation des priorités.

En outre, la mise en place d'outils opérationnels de modélisation (s'ils s'avèrent possibles, ce qui dépendra de la disponibilité de données suffisantes) devrait permettre aux services forestiers et à leurs ministères de tutelle de mieux cerner et anticiper l'impact des grandes orientations des politiques économiques (politiques dans le secteur des mines, de l'agriculture, des infrastructures, etc.) sur le couvert forestier national.

2.2. Diffusion des résultats

Stratégie de communication

En **interne**, le coordinateur du projet et les trois points focaux dans les pays tiers assureront la circulation des informations quant à la mise en œuvre du projet auprès des différents intervenants du projet.

Les réunions du comité de pilotage et du conseil scientifique permettront également d'assurer la bonne communication interne. Les comptes-rendus de ces réunions feront également l'objet d'une traduction en anglais et en portugais et d'une diffusion par voie électronique.

En **externe**, via le dialogue mené entre les services forestiers des quatre pays, le projet contribuera à l'émergence de messages politiques régionaux sur la REDD+ et la bonne prise en compte des particularités des pays à fort couvert forestier et faible taux de déforestation, dans la perspective de l'intégration du REDD+ dans un futur régime climatique post-2012.

Une lettre électronique d'information bimensuelle sur la forêt et le climat sera réalisée en français, traduite en anglais et portugais et diffusée au niveau des structures institutionnelles du Plateau des Guyanes (ministères, collectivités locales, services déconcentrés de l'Etat...), des organismes techniques et scientifiques, des associations et ONG.

Par ailleurs, les ateliers feront l'objet d'une médiatisation locale (radio, télévision, presse) permettant de faire connaître le projet, ses objectifs, ses résultats.

Les rapports, publications et autres supports de formation seront diffusés largement par voie électronique au moment de leur réalisation et seront disponibles gratuitement par la suite.

Enfin, l'équipe du projet cherchera à vulgariser les informations produites par le projet dans des revues locales à visée régionale (*Une saison en Guyane* par exemple) ou encore lors de manifestations publiques

Production de livrables

Il est prévu la production des livrables suivants, qui pourront être valorisés pour une communication interne ou externe :

- Rapport à destination des décideurs issus de l'analyse des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts du Plateau des Guyanes ;
- Thèse et publications scientifiques issues de l'analyse et de la modélisation des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts du Plateau des Guyanes ;
- Supports de formations, notamment sur les inventaires de carbone forestier ;

- Cartographie historique et récente de la déforestation sur le Plateau des Guyanes à partir de données satellite à basse résolution ;
- Système d'alerte de la déforestation en « temps réel » ;
- Présentations et notes sur les négociations internationales et le contexte institutionnel des changements climatiques ;
- Présentations et notes sur les travaux scientifiques développés dans le cadre du projet
- Lettre électronique d'informations en français, anglais et portugais sur la forêt et le climat.

2.3 Effets multiplicateurs

Le projet pose les bases du développement futur des stratégies nationales REDD+ des pays concernés. La mise à disposition des résultats d'inventaires de carbone forestier, des scénarios prospectifs, ainsi que des outils eux-mêmes permettront le développement dans la région de nombreuses activités REDD+ qui bénéficieront ainsi de données fiables, ressources rares dans de nombreuses régions du Sud.

Les compétences des personnels des services forestiers du Plateau des Guyanes acquises dans le cadre de ce projet pourront être valorisées à l'ensemble du personnel des services forestiers. Les nouveaux savoir-faire pourront être sollicités par d'autres services forestiers des pays de l'espace Caraïbes et reproduits par le biais de nouveaux partenariats (avec le Venezuela, la Colombie ou d'autres Etats brésiliens par exemple).

Au-delà de l'espace Caraïbes, la mise en œuvre d'un dialogue régional sur les aspects méthodologiques (inventaires de carbone forestier, scénarios prospectifs) et stratégiques de la REDD+ est une activité pertinente pour d'autres régions, par exemple le Bassin du Congo, l'Ouest amazonien ou l'Asie du Sud-Est. L'exemple du Plateau des Guyanes sera une source d'information utile pour ces régions.

Cette expérience de coopération entre services forestiers nationaux pourra préfigurer de nouvelles opportunités de coopération entre pays du Plateau des Guyanes, afin de réduire leur isolement relatif dans l'espace caraïbe. La mise en évidence des complémentarités régionales sur la question forestière ouvre la voie à des concertations sur d'autres secteurs stratégiques.

2.4 Impact à court et long terme

(a) Aspect financier

Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre mises en œuvre à la suite de ce projet seront valorisables au sein du mécanisme REDD+ onusien ou au sein des marchés volontaires du carbone. A titre d'illustration, le prix d'un crédit carbone (représentant une teCO₂ d'émission évitée) varie entre deux à sept euros sur le plus gros marché volontaire actuel, le Standard du carbone volontaire (VCS).

Sous couvert de l'atteinte des objectifs du projet (inventaire nationaux du carbone forestier, carte des risque de déforestation et scénarios nationaux de déforestation), le bon niveau d'expertise forestière des services techniques nationaux et le positionnement institutionnel favorable du Plateau des Guyanes (région plu stable que l'Asie du Sud-Est ou l'Afrique) le rendent attractif aux investissements REDD+.

(b) Aspect institutionnel

Le dialogue institutionnel instauré dans le cadre de ce projet devrait se poursuivre, car il correspond aux vœux formulés par les collectivités territoriales de Guyane, les Ministres de l'environnement de la France, du Guyana et du Surinam.

Ce projet en favorisant la « coopération territoriale » s'inscrit dans l'objectif d'unification de l'espace Caraïbe poursuivi par l'AEC, dans laquelle sont représentés la Guyane, le Surinam et le Guyana. Cette expérience pourrait être valorisée au sein de cette entité qui s'affirme de plus en plus comme capable de mobiliser ses membres autour des grandes questions auxquelles est et sera confrontée la zone.

La mise en œuvre des activités repose principalement sur les services forestiers nationaux qui présentent les capacités institutionnelles de poursuivre une telle initiative. Les capacités techniques générées par le projet permettront un maintien pérenne des outils et processus mis en place.

Enfin, l'appropriation du projet est déjà une réalité, du fait que les différents services forestiers nationaux se sont montrés très intéressés et engagés. L'appropriation des résultats par les autres bénéficiaires (ONG et organismes actifs sur le REDD+, États voisins, populations) dépendra de l'applicabilité des outils développés mais semble devoir être importante du fait des opportunités que représente le mécanisme REDD+ et des besoins exprimés d'outils et méthodologies testés sur le terrain.

(c) Aspect politique.

Le succès de cette action pilote et régionale sur la REDD+ ouvre la voie au positionnement progressif de l'espace communautaire Caraïbes sur le thème des changements climatiques et à la définition progressive d'une stratégie de développement économique durable et sobre en carbone pour l'espace Caraïbes.

La naissance de leaders régionaux de la REDD+ favorise l'introduction du thème dans les débats menés à l'échelle des institutions en charge du développement des politiques communes de l'espace caraïbes (notamment à l'AEC) et ainsi pourra favoriser sa duplication à plus grande échelle.

3. Budget du projet

Voir Annexe A

4. Sources de financement attendues

							Montant	Pourcentage
							EUR	du total
								%
Contribution financière du demandeur							200000	11
Contribution requise d'INTERREG dans cette candidature							1351948	73
Contribution(s) autre(s)								
Contributions d'autres organisations:								
<i>Nom</i>	<i>Conditions</i>							
SBB	Partenaire						38160	2
IEF	Partenaire						38160	2
GFC	Partenaire						38160	2
ONFI	Partenaire						38160	2
FFEM	Donateur						148090	8
TOTAL DES CONTRIBUTIONS							1852678	100
Revenu direct de l'Action							0	0
TOTAL							1852678	100

5. Le demandeur / chef de file

5.1 Identité

Dénomination juridique complete	Office national des forêts
Acronyme	ONF
Statut de l'organisme	Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) SIRET n° 662 043 116 000 18
Régime TVA (fournir attestations)	Exonération de TVA en Guyane Art 294 code Général des Impôts
Territoire	Guyane française
Adresse officielle	Office national des forêts 2, avenue de Saint Mandé 75 012 Paris
Adresse postale	Réserve de Montabo, BP 7002 97307 CAYENNE Cedex France
Tél.	05 94 25 53 70
Fax	05 94 31 99 33
GSM	
e-mail	nicolas.karr@onf.fr
Site Internet	www.onf.fr
Nom de la personne habilitée à faire la demande	Nicolas KARR
Fonction de la personne habilitée au sein de l'organisme	Directeur Régional
Adresse	Réserve de Montabo, BP 7002 97307 CAYENNE Cedex France
Nom de la personne chargée du suivi du dossier	Fanny MISS
Organisme	ONF - Direction régionale de Guyane
Fonction au sein de l'organisation	Responsable du service affaires générales, chargée de communication et chargée de missions complexes auprès du Directeur
Adresse	Réserve de Montabo, BP 7002 97307 CAYENNE Cedex France
Territoire	Guyane
Tél.	05 94 25 53 87
Fax	05 94 31 99 33
GSM	
e-mail	Fanny.miss@onf.fr
Bref descriptif de l'organisme	L'ONF Guyane est gestionnaire de 5,5 Mha sur les 8 Mha présents en Guyane. Les objectifs de l'ONF sont la gestion durable de la ressource forestière, l'exploitation à faible impact, la préservation et la connaissance de la biodiversité des milieux, la valorisation économique de la ressource et l'appui à la filière.
Date de création	1966
Date de début des activités	1966
Nombre de salariés, de membres	78
Domaine d'activités	Gestion forestière durable

<p>Brève description des activités actuelles de l'organisme</p>	<p>Etablissement public à caractère industriel et commercial créé en 1966, l'ONF a pour principales missions la gestion des forêts domaniales et des forêts publiques relevant du Régime forestier ainsi que la réalisation de missions d'intérêt général confiées à l'Etat.</p> <p>Le cœur de métier de l'ONF est centré sur la gestion durable des forêts appartenant à l'Etat ou aux collectivités territoriales.</p> <p>L'ONF gère ainsi en métropole 1,8 Mha de forêts domaniales et 2,9 Mha de forêts communales, départementales, régionales ou d'établissements publics soit 27% de la forêt française et plus de 8% du territoire national. S'y ajoutent 5,5 Mha dans les départements d'Outre-mer et notamment la Guyane</p> <p>Pour mener à bien ses activités en Guyane, l'ONF a créé l'ONF Guyane en 1966. L'ONF y assure depuis la surveillance, l'aménagement, l'équipement l'administration et la gestion de l'ensemble de ce vaste patrimoine naturel.</p>
--	---

5.2 Liste des membres du conseil d'administration de votre organisation

Nom	Profession	Sexe	Fonction	Nombre d'années au sein du comité
1) Hervé GAYMARD	Député, Président du Conseil général de la Savoie	M	Président du Conseil d'administration	
2) Daniel PERRIN	Inspecteur général des finances, conseiller à la Présidence de la République	M	Représentant du Premier Ministre	
3) Yann BOARETTO	Inspecteur général des finances	M	Représentant du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes ou de l'Inspection générale des finances	

Nom	Profession	Sexe	Fonction	Nombre d'années au sein du comité
4) Jean-Marie AURAND	Secrétaire général	M	Représentant du Ministre de l'agriculture, de l'alimentation de la pêche de la ruralité et de l'aménagement du territoire	
5) Denis CHARISSOUX	Administrateur civil hors classe à la Direction du Budget	M	Représentant du Ministre du budget des comptes publics de la fonction publique et de la réforme de l'Etat	
6) Marc ROHFRIETSCH	Chef du bureau des matériaux du futur et des nouveaux procédés à la Direction générale de la compétitivité	M	Représentant du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie	
7) Odile GAUTHIER	Directrice de l'eau et de la biodiversité	F	Représentante du Ministère chargé de l'écologie, du développement durable des transports et du logement	
8) Florence CLERMONT BROUILLET	Conseillère à la DIACT	F	Représentante du Ministère de l'aménagement du territoire.	

6. Ressources du chef de file

- **Le revenu annuel (bilan et compte d'exploitation pour entreprise) des trois dernières années, en indiquant le cas échéant pour chaque année les noms des principaux bailleurs de fonds et le montant de leur contribution par rapport au revenu annuel de votre organisation**

Voir le rapport financier développement durable 2009 (en pièce jointe)

- **Un justificatif de votre capacité à pré-financer le projet (attestation bancaire....etc.)**

Voir RIB de la Caisse des dépôt et consignation (en pièce jointe)

- **Le nombre de personnes employées à plein temps et à temps partiel par catégorie, avec une indication du lieu d'affectation (par ex. le nombre de gestionnaires de projets, comptables, etc.)**

Effectifs en ETP	2011
Personnels fonctionnaires et assimilés et autres (PEF)	
Techniques	40,2
A - Emploi de direction	1,0
A - IPEF & ICPEF	1,0
A - IAE & IDAE	3,3
A - Cadres techniques	3,0
B - Techn. Sup. forestiers	14,4
B - Techn. Opé. Forestiers	17,5
C - Chefs de district	-
Administratifs	11,8
A - Attachés adm.	0,0
B - Secrétaires adm.	4,8
C - Adjoint adm.	7,0
Total catégories A	8,3
Total catégories B	36,7
Total catégories C	7,0
Total général	52,0
<u>Apprentis fonctionnaires</u>	
	ETP
	0,0
<u>Vol. Civils Aide Technique</u>	
	ETP
	5,4
<u>Autres contrats</u>	
	ETP
	0,7
Ouvriers forestiers et emplois tuilés (POF)	
<u>Postes ouvriers tuilés</u>	
	ETP
	2,5
<u>Ouvriers forestiers (*)</u>	
	ETP
	15,5
<u>APFM hors emplois jeunes</u>	
	ETP
<u>OFRAN</u>	
	ETP
Emplois aidés (PRS)	
	ETP
	1,7
(*) dont ETP apprentis ouvriers	0,3

□ **Matériel et bureaux**

Bureaux de la DR Guyane

□ **Autres ressources appropriées (par ex. bénévoles, organisations associées, réseaux qui pourraient également contribuer à la mise en œuvre de l'action)**

Nous menons nos études de recherche et développement en collaboration étroite avec le CIRAD et l'UMR Ecofog de Kourou (labellisé LABEX), nous faisons partie du Groupement d'intérêt scientifique IRISTA, nous collaborons avec les associations de la Nature et ONG sur différents projets (WWF, Gepog), nous sommes gestionnaires de réserves naturelles en partenariat avec des organismes scientifiques CNRS sur la réserve des Nouragues

□ **Ressources du chef de file sur les 3 dernières années**

Chiffre d'affaires HT des 3 derniers exercices clos en €

	2008	2009	2010
Produits du domaine	278 505 088	217 370 855	282 910 745
Vente de produits fabriqués	6 853 304	5 989 123	5 398 725
Biens	285 358 391	223 359 978	288 309 470
Produits de la garderie des forêts	144 035 356	142 282 049	136 812 795
Travaux (missions d'entreprise)	98 759 504	95 391 994	84 658 231
Etudes et services (expertises)	40 648 905	32 516 639	36 102 306
Prestations de service (ingénierie)	9 439 167	8 429 839	8 900 278
Produits des activités annexes	6 058 139	6 411 195	5 943 168
Services	298 941 071	285 031 716	272 416 777
TOTAL	584 299 462	508 391 694	560 726 248

□ **Plan de trésorerie du projet**

Voir « engagement FEDD » (en pièce jointe) et le tableau en annexe D

ENGAGEMENT DU CHEF DE FILE A REALISER LE PROJET

Je, soussigné(e) déclare que l'organisme que je représente :

- Certifie l'exactitude des informations contenues dans le présent formulaire de demande de concours et s'engage à fournir tous les renseignements ou documents jugés utiles pour instruire la demande et suivre la réalisation du projet.
- Pour les personnes physiques ou morales de droit privé, certifie être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment fiscale, sociale et environnementale.
- Approuve et s'engage à participer à la réalisation du présent projet dans le cadre de l'Initiative Communautaire INTERREG IV « Caraïbes » en tant que Chef de file responsable de la gestion administrative et de la coordination de la réalisation du projet.
- S'engage également, à réaliser une contrepartie financière à l'exécution du projet, pour la réalisation des actions sus mentionnées, laquelle contribution s'élève à deux cent mille euros (200 000 €).
- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité et de la législation communautaire et respecter ces conditions lors de la réalisation du projet.
- S'engage à réaliser l'opération conformément à la décision de subvention, si celle-ci est accordée.

Nom :	Nicolas KARR
Organisation :	ONF GUYANE
Fonction :	Directeur Régional
Signature :	
Date et lieu :	

7. Partenaires du demandeur participant à l'action

Description des partenaires

	PARTENAIRE COMMUNAUTAIRE N° 1
Dénomination juridique complète	Secrétariat du Fonds français pour l'environnement mondial
Nationalité	Française
Statut juridique	Fonds public bilatéral de l'Agence française de développement, établissement public industriel et commercial et institution financière spécialisée
Adresse officielle	Agence Française de Développement. 5, rue Roland Barthes. 75598 Paris Cedex 12
Personne de contact	Janique ETIENNE
N° de téléphone	0033 153 443 538
N° de fax	0033 153 443 248
Courrier électronique	etiennej@afd.fr
Nombre d'employés	
Autres ressources pertinentes	Le FFEM est un outil de l'aide publique au développement française.
Expérience d'actions similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Le FFEM soutient la mise en oeuvre des mécanismes REDD et MDP (mécanisme de développement propre), dans les pays en développement. Il finance également des projets de conservation et de gestion durable des ressources naturelles, apportant notamment une contribution de 1,6 M€ (sur 5,5M€) sur un projet de gestion durable de la forêt de l'Etat de l'Amapa au Brésil
Historique de la coopération avec le demandeur	Début 2008, initiation du projet REDD+
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	Bailleur, observateur dans le comité de pilotage
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	Bailleur, observateur dans le comité de pilotage

	PARTENAIRE COMMUNAUTAIRE N°2
Dénomination juridique complète	ONF International (ONFI)
Nationalité	Français
Statut juridique	Bureau d'études, filiale de l'ONF
Adresse officielle	2, Avenue de Saint Mandé 75570 Paris Cedex 12 - FRANCE
Personne de contact	Olivier BOUYER
N° de téléphone	0033 140 197 161
N° de fax	0033 143 078 735
Courrier électronique	olivier.bouyer@onf.fr
Nombre d'employés	30
Autres ressources pertinentes	-
Expérience d'actions similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	L'ONF appuie plus de 50 pays de part le monde depuis plus de 10 ans pour développer des politiques forestières durables et réduire la déforestation
Historique de la coopération avec le demandeur	Contacts rapprochés depuis 2008 pour le montage de ce projet et d'un projet FFEM sur le même thème
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des experts pertinents ▪ Mise en œuvre de certaines actions ou études pointues (télédétection, modélisation, etc.)
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux ateliers techniques ▪ Participation aux comités de pilotage (orientations du projet, évaluation, recommandations, ...) ▪ Participation aux formations ▪ Encadrement des volontaires internationaux ▪ Gestion financière

	PARTENAIRE TIERS N° 1
Dénomination juridique complète	Stichting Bosbeheer en Bostoezicht (SBB)
Nationalité	Surinamais
Statut juridique	Institution publique
Adresse officielle	Dr M.L. Kingweg pc. Paramaribo, Surinam
Personne de contact	Pearl Steven JUST
N° de téléphone	00597 483 131
N° de fax	00597 483 051
Courrier électronique	sbbsur@sr.net
Nombre d'employés	100
Autres ressources pertinentes	-
Expérience d'actions similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Le SBB est l'autorité de sylviculture nationale pour la gestion durable des forêts au moyen d'une organisation professionnelle efficace en consultation constante avec les parties prenantes appropriées. Le SBB vise la gestion durable à travers l'utilisation optimum des forêts du Surinam. Ainsi, il réalise les tâches suivantes : (i) Contrôle de conformité avec les règles de gestion forestière, (ii) Conception de la politique et formulation des règlements touchant à la sylviculture, (iii) Conseil au gouvernement et autres parties prenantes en termes de sylviculture et (iv) Inventaires forestiers.
Historique de la coopération avec le demandeur	Conférence sur le climat à Poznan en décembre 2008
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des experts pertinents ▪ Définition des besoins (en formation, ressources, données, images satellites, etc.)
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux ateliers techniques ▪ Participation aux comités de pilotage (orientations du projet, évaluation, recommandations, ...) ▪ Participation aux formations ▪ Encadrement du volontaire international ▪ Articulation entre activités du projet et orientations nationales ▪ Gestion financière

	PARTENAIRE TIERS N° 2
Dénomination juridique complète	Guyan Forestry Commission (GFC)
Nationalité	Guyanais
Statut juridique	Institution publique
Adresse officielle	1 Water Street Kingston, Georgetown, Guyana.
Personne de contact	James Nirmal SINGH
N° de téléphone	00592 226 72 71
N° de fax	00592 226 89 56
Courrier électronique	mis@forestry.gov.gy
Nombre d'employés	120
Autres ressources pertinentes	-
Expérience d'actions similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	Le GFC a un rôle de conseiller sur les sujets en lien avec la politique forestière, les lois et réglementations forestières. Il est également responsable de l'administration et la gestion des forêts domaniales (80 % des forêts). Le GFC développe et fait le suivi de standards pour les opérations forestières, développe et met en œuvre les stratégies de protection et conservation des forêts, coordonne la recherche forestière et s'implique dans la formation.
Historique de la coopération avec le demandeur	Conférence sur le climat à Poznan en décembre 2008
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des experts pertinents ▪ Définition des besoins (en formation, ressources, données, images satellites, etc.)
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux ateliers techniques ▪ Participation aux comités de pilotage (orientations du projet, évaluation, recommandations, ...) ▪ Participation aux formations ▪ Encadrement du volontaire international ▪ Articulation entre activités du projet et orientations nationales ▪ Gestion financière

	PARTENAIRE TIERS N° 3
Dénomination juridique complète	Instituto Estadual de Florestas do Amapá (IEF)
Nationalité	Brésilien
Statut juridique	Institution publique
Adresse officielle	Av. Procópio Rola, 090 – Bairro: Centro – Macapá - AP
Personne de contact	Ana Margarida CASTRO EULER
N° de téléphone	0096 3131 2651
N° de fax	0096 3212 3134
Courrier électronique	jc.ief@bol.com.br
Nombre d'employés	30
Autres ressources pertinentes	-
Expérience d'actions similaires, en fonction du rôle dans la mise en œuvre de l'action proposée	L'IEF - Amapá a pour fonction d'exécuter la politique forestière de l'État d'Amapá en adéquation avec la macro-politique de développement de l'État. Il promeut, soutien et motive le reboisement, la production forestière, la certification forestière, la formation et développe des actions pour favoriser le développement durable local, par l'assistance technique et d'autres services.
Historique de la coopération avec le demandeur	
Rôle et participation dans la préparation de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Identification des experts pertinents ▪ Définition des besoins (en formation, ressources, données, images satellites, etc.)
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux ateliers techniques ▪ Participation aux comités de pilotage (orientations du projet, évaluation, recommandations, ...) ▪ Participation aux formations ▪ Encadrement du volontaire international ▪ Articulation entre activités du projet et orientations nationales ▪ Gestion financière

Les lettres d'engagement des partenaires, l'attestation du demandeur et l'engagement du chef de file à réaliser le projet, remplies et signées sont transmises séparément au STC.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A : BUDGET

ANNEXE B : CADRE LOGIQUE

ANNEXE C : DEVIS

ANNEXE D : PLAN DE TRESORERIE

ANNEXE E : LISTE DE CONTROLE

Annexe A : BUDGET

Dépenses totales du projet

Annexe A. Budget de l'Action

Dépenses	Total du projet				Subvention demandée			
	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)
1. DEPLACEMENT PERSONNEL LOCAL								
1.1 Avion missions (Guyane-Suriname ou Brésil ou Guyana)								
1.1.1 Responsable technique	nb	9	1 500	13 500	nb	0	1 500	0
1.1.2 Thésard	nb	6	1 500	9 000	nb	0	1 500	0
1.2 Avion congés (Guyane-France métropolitaine)								
1.2.1 Responsable technique	nb	3	1 500	4 500	nb	0	1 500	0
1.2.2 Thésard	nb	3	1 500	4 500	nb	0	1 500	0
Sous-total frais de déplacement				31 500				0
2. ETUDES ET RAPPORT en appui aux groupes de travail								
2.1 Etudes sur le MRV								
2.1.1 Comparaison des systèmes existants	j	30	800	24 000	j	0	800	0
2.1.2 Analyse des données/capacités existantes et manquantes	j	30	800	24 000	j	0	800	0
2.2 Etude sur les facteurs de déforestation et dégradation								
2.2.1 Analyse des données disponibles (qualitatif)	j	30	800	24 000	j	0	800	0
2.2.2 Données basses résolution déforestation + webmapping (quantitatif)	j	30	800	24 000	j	0	800	0
2.3. Etudes sur la modélisation								
2.3.1. Revue critique des modèles existants et analyse des données disponibles	j	30	800	24 000	j	0	800	0
2.4 Rapport final du projet	j	15	800	12 000	j	0	800	0
Sous-total études et rapports				132 000				0
3. DIFFUSION DES RAPPORTS								
3.1 Traduction	j	320	80	25 600	j	0	80	0
3.2 Edition	nb	1600	5	8 000	nb	0	5	0
3.3 Expédition	nb	16	1 000	16 000	nb	0	1 000	0
Sous-total diffusion				49 600				0
4. AUDIT, EXPERTISE ET CONSEIL								
4.1 Assistance technique en Amapa, Suriname et Guyana	ans	3	81 072	268 321	ans	3	81 072	268 321
4.2 Assistance technique chef de projet Guyane française	ans	3	118 209	354 628	ans	3	105 489	316 468
4.3 Thésard (bourse CIFRE)	ans	3	23 000	69 000	ans	3	23 000	69 000
Sous-total expertise				691 948				653 788
5. ATELIERS ET COMITES A CAYENNE								
5.1 Ateliers : réunion des Groupes de travail + table ronde								
5.1.1 Déplacement des participants	nb	108	1 500	162 000	nb	108	1 500	162 000
5.1.2 Per diems	j	324	145	46 980	j	324	145	46 980
5.1.3 Traduction simultanée	j	72	500	36 000	j	72	500	36 000
5.1.4 Traduction des documents	j	144	80	11 520	j	144	80	11 520
5.2 Comités de pilotage et comité scientifique								
5.2.1 Déplacement des participants	nb	54	1 500	81 000	nb	54	1 500	81 000
5.2.2 Per diems (barème Guyane française 2008)	j	108	145	15 660	j	108	145	15 660
Sous-total ateliers et comités à Cayenne				353 160				353 160
6. ACTIONS DE FORMATION								
6.1 Formation ECOFOG								
6.1.1 Coût de la formation	étudiants	3	40 000	120 000	étudiants	3	40 000	120 000
6.1.2 Billets d'avions pour les étudiants	nb	6	1 500	9 000	nb	6	1 500	9 000
6.2 Formation du personnel des institutions nationales	nb	12	18 000	216 000	nb	12	18 000	216 000
Sous-total actions de formation				345 000				345 000
7. AUTRES CHARGES								
7.1 Equipement thésard, responsable technique, 3 VIE	nb	5	3 000	15 000	nb	0	3 000	0
7.2 Télécommunication thésard, responsable technique, 3 VIE	mois	180	100	18 000	mois	0	100	0
Sous-total charges de structure				33 000				0
8. ACTIONS DE COMMUNICATION EXTERNE								
8.1 Compensation carbone	ICO2	2700	15	40 500	ICO2	0	15	0
8.2 Traduction de lettres électroniques	j	18	80	1 440	j	0	80	0
Sous-total communication				41 940				0
Sous-total Coûts directs communautaires (somme 1 à n)				1 678 148				1 351 948
1. MISSIONS DU PERSONNEL LOCAL								
1.1 Per diems lors des missions (barème Guyane française 2008)								
1.1.1 Responsable technique	j	90	160	14 430	j	0	160	0
1.1.2 Thésard	j	60	160	9 620	j	0	160	0
Sous-total missions				24 050				0
2. FRAIS DE PERSONNEL								
2.1 Salaires bruts								
2.1.1 Chef de projet (50%)	mois	54	1 600	86 400	mois	0	1 600	0
2.1.2 Administratifs (20%)	mois	21.6	800	17 280	mois	0	800	0
Sous-total personnel				103 680				0
3. AUTRES CHARGES								
3.2 Télécommunication	mois	108	100	10 800	mois	0	100	0
Sous-total autres				10 800				0
1. Sous-total Coûts directs extracommunautaires (somme 1 à n)				138 530				0
2. Coûts administratifs (maximum 7 % du Total des coûts directs de l'Action) 20% du temps d'un administratif	mois	7.2	5000	36000	mois	0	5000	0
3. Total Coûts de l'Action (1+2)				1 852 678				1 351 948

Dépenses de l'ONF-Guyane

	Total du projet					Subvention demandée			
	Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)
C O M M U N A U T A I R E S	1. DEPLACEMENT PERSONNEL LOCAL								
	<i>1.1 Avion missions (Guyane-Suriname ou Brésil ou Guyana)</i>								
	1.1.1 Responsable technique	nb	9	1 500	13 500	nb	0	1 500	0
	1.1.2 Thésard	nb	6	1 500	9 000	nb	0	1 500	0
	<i>1.2 Avion congés (Guyane-France métropolitaine)</i>								
	1.2.1 Responsable technique	nb	3	1 500	4 500	nb	0	1 500	0
	1.2.2 Thésard	nb	3	1 500	4 500	nb	0	1 500	0
	Sous-total frais de déplacement				31 500				0
	2. ETUDES ET RAPPORT en appui aux groupes de travail								
	<i>2.1 Etudes sur le MRV</i>								
	2.1.1 Comparaison des systèmes existants	j	30	800	24 000	j	0	800	0
	2.1.2 Analyse des données/capacités existantes et manquantes	j	30	800	24 000	j	0	800	0
	<i>2.2 Etude sur les facteurs de déforestation et dégradation</i>								
	2.2.1 Analyse des données disponibles (qualitatif)	j	30	800	24 000	j	0	800	0
	2.2.2 Données basses résolution déforestation + webmapping (quantitatif)	j	30	800	24 000	j	0	800	0
	<i>2.3. Etudes sur la modélisation</i>								
	2.3.1. Revue critique des modèles existants et analyse des données disponibles	j	30	800	24 000	j	0	800	0
	2.4 Rapport final du projet	j	15	800	12 000	j	0	800	0
	Sous-total études et rapports				132 000				0
	3. DIFFUSION DES RAPPORTS								
	3.1 Traduction	j	320	80	25 600	j	0	80	0
	3.2 Edition	nb	1600	5	8 000	nb	0	5	0
	3.3 Expédition	nb	16	1 000	16 000	nb	0	1 000	0
	Sous-total diffusion				49 600				0
	4. AUDIT, EXPERTISE ET CONSEIL								
	4.1 Assistance technique en Amapa, Suriname et Guyana	ans	3	81 072	268 321	ans	3	81 072	268 321
4.2 Assistance technique chef de projet Guyane française	ans	3	105 489	316 468	ans	3	105 489	316 468	
4.3 Thésard (bourse CIFRE)	ans	3	23 000	69 000	ans	3	23 000	69 000	
Sous-total expertise				653 788				653 788	
5. ATELIERS ET COMITES A CAYENNE									
<i>5.1 Ateliers : réunion des Groupes de travail + table ronde</i>									
5.1.1 Déplacement des participants	nb	108	1 500	162 000	nb	108	1 500	162 000	
5.1.2 Per diems	j	324	145	46 980	j	324	145	46 980	
5.1.3 Traduction simultanée	j	72	500	36 000	j	72	500	36 000	
5.1.4 Traduction des documents	j	144	80	11 520	j	144	80	11 520	
<i>5.2 Comités de pilotage et comité scientifique</i>									
5.2.1 Déplacement des participants	nb	54	1 500	81 000	nb	54	1 500	81 000	
5.2.2 Per diems (barème Guyane française 2008)	j	108	145	15 660	j	108	145	15 660	
Sous-total ateliers et comités à Cayenne				353 160				353 160	
6. ACTIONS DE FORMATION									
<i>6.1 Formation ECOFOG</i>									
6.1.1 Coût de la formation	étudiants	3	40 000	120 000	étudiants	3	40 000	120 000	
6.1.2 Billets d'avions pour les étudiants	nb	6	1 500	9 000	nb	6	1 500	9 000	
6.2 Formation du personnel des institutions nationales	nb	12	18 000	216 000	nb	12	18 000	216 000	
Sous-total actions de formation				345 000				345 000	
7. AUTRES CHARGES									
7.1 Equipement thésard, responsable technique, 3 VIE	nb	5	3 000	15 000	nb	0	3 000	0	
7.2 Télécommunication thésard, responsable technique, 3 VIE	mois	180	100	18 000	mois	0	100	0	
Sous-total charges de structure				33 000				0	
8. ACTIONS DE COMMUNICATION EXTERNE									
8.1 Compensation carbone	tCO2	2700	15	40 500	tCO2	0	15	0	
8.2 Traduction de lettres électroniques	j	18	80	1 440	j	0	80	0	
Sous-total communication				41 940				0	
Sous-total Coûts directs communautaires (somme 1 à n)				1 639 988				1 351 948	
C O M M U N A U T A I R E S	1. MISSIONS DU PERSONNEL LOCAL								
	<i>1.1 Per diems lors des missions (barème Guyane française 2008)</i>								
	1.1.1 Responsable technique	j	90	160	14 430	j	0	160	0
	1.1.2 Thésard	j	60	160	9 620	j	0	160	0
Sous-total missions				24 050				0	
1. Sous-total Coûts directs extracommunautaires (somme 1 à n)				24 050				0	
2. Coûts administratifs (maximum 7 % du Total des coûts directs de l'Action) 20% du temps d'un administratif	mois	7.2	5000	36000	mois		5000	0	
3. Total Coûts de l'Action (1+2)				1 700 038				1 351 948	

Dépenses de l'ONFI

Annexe A. Budget de l'Action		Total du projet				Subvention demandée			
	Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)
<i>2.1 Salaires bruts</i>									
2.1.1 backstopping du chef de projet (7,5%, soit 16 hj/an sur 212 hj/an)	hj	48	795	38 160	mois	0	1 600	0	
Sous-total personnel				38 160				0	
1. Sous-total Coûts directs extracommunautaires (somme 1 a n)				38 160				0	
2. Coûts administratifs (maximum 7 % du Total des coûts directs de l'Action)									
3. Total Coûts de l'Action (1+2)				38 160				0	

Dépenses du SBB

Annexe A. Budget de l'Action		Total du projet				Subvention demandée			
	Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)
<i>2.1 Salaires bruts</i>									
2.1.1 Chef de projet (50%)	mois	18	1 600	28 800	mois	0	1 600	0	
2.1.2 Administratifs (20%)	mois	7.2	800	5 760	mois	0	800	0	
Sous-total personnel				34 560				0	
3. AUTRES CHARGES									
3.2 Télécommunication	mois	36	100	3 600	mois	0	100	0	
Sous-total autres				3 600				0	
1. Sous-total Coûts directs extracommunautaires (somme 1 a n)				38 160				0	
2. Coûts administratifs (maximum 7 % du Total des coûts directs de l'Action)									
3. Total Coûts de l'Action (1+2)				38 160				0	

Dépenses de l'IEF

Annexe A. Budget de l'Action		Total du projet				Subvention demandée			
	Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)
<i>2.1 Salaires bruts</i>									
2.1.1 Chef de projet (50%)	mois	18	1 600	28 800	mois	0	1 600	0	
2.1.2 Administratifs (20%)	mois	7.2	800	5 760	mois	0	800	0	
Sous-total personnel				34 560				0	
3. AUTRES CHARGES									
3.2 Télécommunication	mois	36	100	3 600	mois	0	100	0	
Sous-total autres				3 600				0	
1. Sous-total Coûts directs extracommunautaires (somme 1 a n)				38 160				0	
2. Coûts administratifs (maximum 7 % du Total des coûts directs de l'Action)									
3. Total Coûts de l'Action (1+2)				38 160				0	

Dépenses du GFC

Annexe A. Budget de l'Action		Total du projet				Subvention demandée			
C O M M U N I T A I R E	Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)	Unité	# d'unités	Coût unitaire (EUR)	Coûts (EUR)
		2. FRAIS DE PERSONNEL							
	<i>2.1 Salaires bruts</i>								
	2.1.1 Chef de projet (50%)	mois	18	1 600	28 800	mois	0	1 600	0
	2.1.2 Administratifs (20%)	mois	7.2	800	5 760	mois	0	800	0
	Sous-total personnel				34 560				0
	3. AUTRES CHARGES								
	<i>3.2 Télécommunication</i>	mois	36	100	3 600	mois	0	100	0
	Sous-total autres				3 600				0
	1. Sous-total Coûts directs extracommunautaires (somme 1 a n)				38 160				0
	2. Coûts administratifs (maximum 7 % du Total des couts directs de l'Action)								
	3. Total Coûts de l'Action (1+2)				38 160				0

ANNEXE B : CADRE LOGIQUE

CADRE LOGIQUE DE L'ACTION				
	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectifs généraux	Le projet contribue à un développement à faible émission de carbone des pays du plateau des Guyanes, basé sur la protection des forêts au travers du mécanisme REDD+.	- Accroissement du bien-être social - Diminution des émissions de GES, en comparaison avec le "Base as Usual" (BaU).	- Indice de Développement humain - Intensité carbone (teCO2 par % de PIB) - Rapport d'évaluation final du Projet	- Régime Post-2012 créé - Besoins financiers globaux supérieurs à 100 Mds USD/an
Objectif spécifique	Les pays du plateau des Guyanes ont les capacités humaines et techniques nécessaires à l'implantation du mécanisme REDD+.	- Emissions de GES due à la déforestation ou la dégradation forestière sont stabilisées en comparaison avec le BaU, ou en diminution	- Inventaires de GES dans le cadre du système MRV	- Apports suffisants pour financer l'implantation des stratégies REDD+
Résultats attendus	Composante I: Renforcement des inventaires forestiers carbone			
	1. Les compétences humaines, les méthodologies et les technologies nécessaires au suivi des changements de stocks de carbone forestier et des évolutions de la couverture forestière existent.	- Capacités humaines, méthodologiques et technologiques renforcées	- Rapports des ateliers de formation	
	2. Le système national de suivi, rapportage et vérification (MRV) permet de réaliser des inventaires forestiers carbone conséquents, transparents, comparables, complets et fiables.		- Conception de systèmes MRV nationaux	
	3. Les inventaires forestiers carbone ont été réalisés pour les années passées, pour le moins pour 1990 et pour une année récente.	- Des inventaires forestiers carbone ont été réalisés, au moins pour 1990 et pour une année récente dans les pays partenaires	- Inventaires forestiers carbone reprenant les principes de l'IPCC et les décisions des COP relatives à REDD+	- Disponibilité des données
	Composante II: Meilleure compréhension des vecteurs de déforestation et/ou de dégradation			
	4. Les vecteurs directs et indirects de déforestation et de dégradation ont été identifiés et, dans la mesure du possible, quantifiés en terme d'émissions de gaz à effet de serre.	- Compréhension avancée à l'échelle nationale et régionale concernant les vecteurs de la déforestation/dégradation	- Bases de données avec des informations quantifiées concernant les vecteurs de la déforestation/dégradation	- Disponibilité des données
	5. Les vecteurs de déforestation et de dégradation intègrent une dimension géographique, en lien avec les zones forestières à risque ("hot spots"), les mosaïques d'usages des sols forestiers et non forestiers et les aires boisées « intactes »	- Compréhension avancée à l'échelle nationale et régionale concernant les vecteurs de la déforestation/dégradation	- Représentation spatiale des vecteurs inclus dans des bases de données - Rapports d'avancement de la composante du Groupe de Travail #2	
	6. Basée sur une meilleure connaissance des vecteurs de déforestation et de dégradation, une collaboration régionale permettant d'échanger ces informations et d'éviter le déplacement transnational de la déforestation et/ou de la dégradation ("leakage") a été mise en place.	- Processus et accords des dialogues politiques pour répondre aux vecteurs	- Compte rendu des réunions du Comité de Pilotage et des Groupes de Travail - Ateliers tenus sur les questions de vecteurs de la déforestation/ la dégradation	
	Composante III: Amélioration des capacités de modélisation de la déforestation et/ou de la dégradation			
	7. Les compétences humaines, les méthodologies et les technologies de modélisation permettent d'envisager, dans le futur, la réalisation d'un projet de changements de stocks de carbone forestier et d'évolution de couvertures forestières.	- Renforcement de l'expertise locale	- Rapports des ateliers de formation - Personnel et institutions identifiées pour le renforcement des capacités	
	8. Les projections d'émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et/ou à la dégradation sont menées à des échelles nationales et régionales, à partir de scénarios socio-économiques sélectionnés.	- Modélisations conçues et utilisées pour projeter les émissions	- Rapports d'avancement de Groupe de Travail de la composante #3	
Activités à développer		Moyens :	Sources d'information sur l'avancement, coûts	Conditions requises
	Composante I: Renforcement des inventaires forestiers carbone			
	1. Réviser toutes les initiatives/programmes en cours ayant pour objet l'estimation des changements des couvertures forestières et des stocks de carbone au niveau du plateau des Guyanes et comparer les avantages et les inconvénients de chacune d'entre elles	Constitution d'une équipe d'experts, interviews, recherches bibliographiques, ateliers	Sources : - Tableau avec les initiatives en cours - Rapport d'évaluation détaillé sur leurs programmes de travail - Réunions régulières des Groupes de Travail (et compte-rendu) - Programme de travail annuel - Les rapports nationaux décrivant les méthodologies nationales sélectionnées	- Disponibilité des données des initiatives - Volonté pour coopérer
	Sur la base de l'analyse antérieure, créer une plate forme régionale REDD+ destinée à favoriser des échanges au niveau technique (services forestiers, partenaires de coopération et représentants des peuples indigènes)			
	Identifier les coûts-bénéfices des méthodologies (pas nécessairement le même pour toutes) reprenant les principes de l'IPCC et les décisions des COP relatives à REDD+.		Coûts : 24 000 E/étude, 14250 E/atelier	

<p>2. et 3. Une fois les méthodologies éligibles identifiées, compléter les apports (gouvernements du plateau des Guyanes, bailleurs, ONG, centres de recherche) pour former les équipes locales et permettre les transferts de technologies en matière d'analyse d'imagerie satellite et d'estimation de la biomasse, dans le but d'améliorer l'estimation des couvertures forestières et des stocks de carbone.</p>	<p>Etudes, formation, identification des partenaires pour le transfert de technologie</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les programmes de formation existent - Le personnel local a été identifié et formé <p>Coûts :</p> <p>24 000 E/étude, 18 000 E/formation</p>	
<p>4. Echanger, par l'intermédiaire de la plateforme régionale REDD+, les études/données/conclusions d'experts pertinentes relatives aux vecteurs directs ou indirects de la déforestation et de la dégradation, afin de les croiser avec les références d'analyses nationales et de structurer un robuste réseau de praticiens.</p>	<p>Ateliers d'échange techniques, groupes de travail</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières des Groupes de Travail (compte-rendu) - Rapport détaillé incluant des données quantitatives concernant les vecteurs de déforestation/dégradation <p>Coûts :</p> <p>14250 E/atelier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des études pertinentes, des données et des conclusions - Plateforme d'information partagée tels que site Web du Projet (en option)
<p>5. Rassembler les compétences en matière de systèmes d'informations géographiques (par l'intermédiaire d'une base de données centralisée ou simplement par la création d'un réseau ad hoc), dans le but de donner une dimension géographique aux vecteurs de déforestation et/ou de dégradation et de permettre un zonage géographique, utile pour prévenir de futures pressions non souhaitées sur la forêt, provenant du développement socio-économique à venir du plateau des Guyanes.</p>	<p>Ateliers d'échange techniques, groupes de travail, mise en place et animation d'un réseau / d'une base de données</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes d'information compilée - Rapport d'évaluation détaillé incluant les données géographiques et spatialisées - Carte des « hot spots » de déforestation <p>Coûts :</p> <p>14250 E/atelier</p>	
<p>6. Aider la mise en place d'un dialogue régional concernant le déplacement transnational de la déforestation et/ou de la dégradation en proposant des figures et des enceintes permettant l'élaboration de réponses régionales communes aux vecteurs en jeu.</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunions régulières des Groupes de Travail (compte-rendu) - Données sur les vecteurs de déforestation/dégradation <p>Coûts :</p> <p>14250 E/atelier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique d'échanger
<p>7. Initier une coopération universitaire et scientifique entre les centres de recherche, les universités et les ONG travaillant sur la modélisation des changements d'usages du sol.</p>	<p>Ateliers</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste des universités, des centres de recherche et des ONG participantes - Programmes de recherche communs - Rapports des colloques de recherche - Publications scientifiques sur la modélisation d'usage des sols dans la région - Nombre d'échanges d'étudiants chaque année <p>Coûts :</p> <p>14250 E/atelier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des universités, des centres de recherche et des ONG à participer et à échanger - Intérêt scientifique concernant la modélisation de l'usage des sols
<p>8. Identifier, avec le plus de précision possible, un modèle économique fiable, à l'équilibre partiel ou général, permettant de produire des projections d'émissions de gaz à effet de serre à une échelle régionale.</p> <p>Mettre en place une task force régionale de modélisation de l'utilisation des sols.</p>	<p>Etudes et groupes de travail</p>	<p>Sources :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle d'utilisation des sols capable de fournir des projections macro - Outils de modélisation appropriés à chaque pays partenaire identifiés et mis en œuvre afin de comparer des scénarios de référence nationale - Réunions régulières des Groupes de Travail - Rapports des Groupes de Travail <p>Coûts :</p> <p>24 000 E/étude, 14250 E/atelier</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'expertise scientifique internationale relative aux travaux sur la modélisation de l'usage des sols

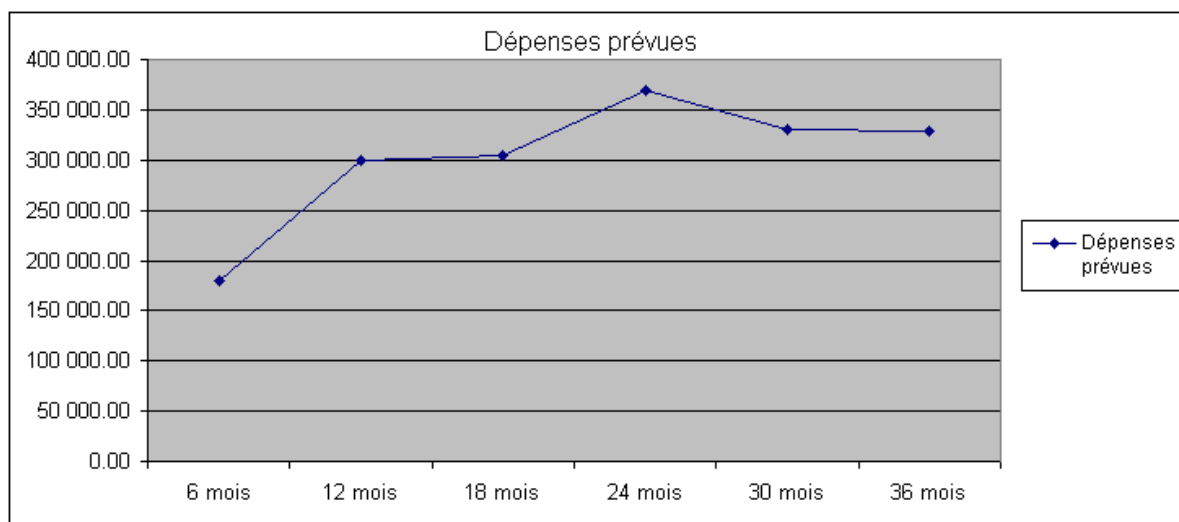
ANNEXE C : DEVIS

Devis joints dans un dossier séparé

ANNEXE D : PLAN DE TRESORERIE

PO INTERREG CARAIBES

ANNEXE C : DEPENSES PREVISIONNELLES PAR ANNEES



Nombre de mois après la signature de la convention	Année 1		Année 2		Année 3	
	6 mois	12 mois	18 mois	24 mois	30 mois	36 mois
Dépenses prévues	180 285.00	300 000.00	305 000.00	370 000.00	330 000.00	329 233.00

Estimation du besoin en trésorerie

mois	1	2	3	4	5	6	Total 1 ^{er} semestre
RECETTES ATTENDUES DU PROJET							
Autofinancement	66 667	0	0	0	0	0	66 667
FFEM	148 090	0	0	0	0	0	1 148 000
Interreg	0	0	0	0	0	0	0
A) Total recettes	214 757	0	0	0	0	0	1 214 757
DÉPENSES DU PROJET							
Activité 1.1	0	0	0	2 375	2 000	2 375	6 750
Activité 1.2	0	0	0	375	0	21 750	22 125
Activité 1.3				2 375	2 000	2 375	6 750
Activité 2.1	0	0	0	375	21 000	375	22 125
Coordination	20 424	20 424	20 424	20 424	20 424	20 424	122 545
B) Total dépenses	20 424	20 424	20 424	25 000	45 000	47 000	180 295
C) Solde = besoin en	- 194	20 424	20 424	25 000	45 000	47 000	- 34 463

LISTE DE CONTRÔLE

Avant d'envoyer votre demande, veuillez vérifier qu'elle est complète (voir avertissement) :

Le formulaire de demande (cliquez 2 fois dans la case, puis sur activer dans la boîte de dialogue pour la cocher)

- Le dossier est complet et rempli conformément au formulaire de demande
- Un exemplaire original et copie de tous les documents sont joints
- Une copie électronique du dossier est jointe.
- Le dossier est dactylographié et est rédigé en français
- L'attestation du demandeur est signée et jointe
- Chacun des partenaires a rempli et signé une déclaration de partenariat. Ces déclarations sont jointes
- Le budget et les sources de financement attendues sont présentés dans le format du formulaire de demande (Annexe A), complet et libellé en euros
- Dans le budget, la contribution INTERREG est clairement indiquée.
- Dans le budget, les coûts administratifs ne dépassent pas 7% des coûts directs éligibles
- Le cadre logique est rempli (Annexe B)
- Les devis sont joints (Annexe C)
- Le plan de trésorerie est complété (Annexe D)

Pièces justificatives

- Statut et attestation d'enregistrement du chef de file (à la préfecture, à la sous-préfecture ou au registre du commerce), extrait de Kbis
- Le numéro SIRET
- La composition du conseil d'administration ou du bureau
- Le rapport annuel le plus récent du demandeur
- Les comptes les plus récents (compte de gestion et bilan du dernier exercice clos) du demandeur
- Les statuts de tous les partenaires
- Justificatif de l'autofinancement (apport personnel) par relevé de compte récent ou attestation bancaire du chef de file et des partenaires communautaires
- Attestation de toutes les aides publiques perçues lors des trois dernières années pour le chef de file et les partenaires privés
- Attestations fiscales et sociales de l'année en cours
- Justificatif d'un compte bancaire au nom du chef de file (RIB)
- Les pièces justificatives demandées sont fournies sous la forme d'un document original ou, à défaut, de photocopies certifiées conformes par un organisme habilité externe au demandeur. Lorsque ces documents sont rédigés dans une langue autre que celle(s) de l'appel à propositions, une traduction fiable est jointe